



PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL

PLAN D'ACTION

Décembre 2018

Chaque fiche action s'articule autour des mêmes rubriques.

- **Le numéro de l'action**
- **L'axe stratégique** auquel l'action appartient
- **Le niveau d'implication** : exemplarité / politiques publiques / partenariat avec les acteurs du territoire
- **Le titre de la fiche action**
- **Un descriptif des enjeux et du contexte** :
Pour chaque sous-action : le descriptif le public cible, les bénéfices attendus les objectifs opérationnels, le responsable et les partenaires de, la source de financement, le budget alloué et le calendrier.
- **L'état de réalisation** :
Echelle à cinq niveaux : « Nouvelle action », « Action en cours de déploiement », « Action avancée », « Action très avancée », « Action achevée »
- **La liste des indicateurs de suivi et d'évaluation** : il s'agit des indicateurs qui permettront de suivre l'avancement de l'action
- **L'évaluation des impacts de l'action** :

- o « **Engagement financier** »

Faible (<10 k€) 

Moyen (entre 10 et 50 k€) 

Fort (> 50 k€) 

- o « **Moyens humains** »

Faible (un seul service est impliqué) 

Moyen (plusieurs services sont impliqués) 

Fort (plusieurs services et des acteurs extérieurs sont impliqués) 

- « **Impacts GES** »

Emissions de GES faible (quelques tonnes ou dizaines de tonnes) 

Moyen (quelques centaines de tonnes) 

Fort (quelques milliers de tonnes) 

- « **Réduction des consommations d'énergie** »

Economie d'énergie faible (s'exprime en MWh) 

Moyenne (s'exprime en GWh) 

Forte (s'exprime en dizaines de GWh) 

- « **Atténuation / adaptation** » : Mention si l'un des deux ou les deux sont concernés.

- « **Energie renouvelable** » : Si l'action engendre une production d'énergie renouvelable 

- « **Qualité de l'air** » : Effet positif, effet neutre ou effet négatif

FICHE ACTION N°1

Animer, suivre et évaluer la démarche PCAET		
Enjeux et contexte	L'article 188 de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) précise qu'un dispositif de suivi et d'évaluation doit être mis en place dans le cadre du PCAET. Le choix de s'inscrire dans la démarche Cit'ergie témoigne de l'importance accordée par HBA à cet aspect du plan climat. En effet, dans la démarche Cit'ergie, tout concourt à l'objectif de suivi et d'évaluation.	
SOUS-ACTION 1.1 Animer la gouvernance du PCAET	Descriptif	Organiser selon les besoins du projet des rencontres du comité pilotage et du comité technique.
	Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable de projet PCAET - Membres du comité de pilotage du PCAET - Membres du comité technique du PCAET
	Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Comité de pilotage</u> : Assurer le portage politique au plus haut niveau de la collectivité, opérer les choix stratégiques et préparer les décisions politiques. - <u>Comité technique</u> : Assurer la permanence opérationnelle de la démarche dans une optique de transversalité.
	Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser 2 à 3 rencontres du comité de pilotage par an. - Organiser 2 à 3 rencontres du comité technique par an.
	Acteurs	<p>Responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsable de projet PCAET <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membres du comité pilotage - Membres du comité technique
	Financement	HBA / Service « PCAET »
	Budget	Nul
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
SOUS-ACTION 1.2 Suivre la démarche Cit'ergie	Descriptif	Assurer le suivi de la démarche Cit'ergie, notamment de la visite annuelle du conseiller : <ul style="list-style-type: none"> - Passage en revue des actions du PCAET, point d'avancement - Passage en revue du tableau de bord et des indicateurs - Mise à jour éventuelle du plan d'actions - Echange sur les retours d'expérience d'autres collectivités - En fonction des résultats de l'évaluation, répondre aux exigences de demande des labels Cap Cit'ergie, Cit'ergie ou Cit'ergie Gold
	Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable de projet PCAET - Conseiller Cit'ergie de la collectivité - Membres du comité de pilotage - Membres du comité technique

	Bénéfices attendus	- Vérifier chaque année que le responsable PCAET et les membres du comité de pilotage se sont appropriés la démarche et qu'ils suivent l'avancement du plan d'actions et les indicateurs associés.
	Objectifs opérationnels	- Organiser, préparer et animer le suivi annuel de la démarche Cit'ergie – avec le comité technique et le comité de pilotage. - En fonction des résultats de l'évaluation, répondre aux exigences de demande des labels Cap Cit'ergie, Cit'ergie ou Cit'ergie Gold
	Acteurs	Responsable : - Responsable de projet PCAET
		Partenaires : - Conseiller Cit'ergie de la collectivité - Membres du comité technique - Membres du comité de pilotage
	Financement	HBA / Service « PCAET »
	Budget	8'640 € (Prévu jusqu'en 2019 dans le cadre de l'accompagnement à l'élaboration du PCAET) Contrat à renouveler à partir de 2020.
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
SOUS-ACTION 1.3 Evaluer et suivre les indicateurs du PCAET	Descriptif	Assurer l'évaluation et le suivi des indicateurs du PCAET, outil de pilotage du projet global et de sa gouvernance
	Public-cible	- Responsable de projet PCAET - Membre du comité technique - Membres du comité de pilotage
	Bénéfices attendus	Les outils de suivi et d'évaluation sont les garants de l'efficacité du projet pour l'adapter au mieux aux réalités concrètes de sa mise en œuvre.
	Objectifs opérationnels	- Organiser un groupe de suivi et d'évaluation - Assurer l'évaluation et le suivi des indicateurs
	Acteurs	Responsable de l'action : - Responsable de projet PCAET
		Partenaires : - Membres du groupe de suivi et d'évaluation - Membres du comité technique
	Financement	HBA / Pôle "Développement durable et environnement"
	Budget	Nul
Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET	
Etat	<i>Action en cours de déploiement</i>	

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

Indicateur de réalisation : Nombre de réunions comité de pilotage et du comité technique

Indicateur de résultat : Consommation d'énergie par type et par secteur (MWh, GWh)

Indicateurs d'impact :

- Emissions de CO₂ (patrimoine et service : TeCO₂; territoire : kTeCO₂)
- Emissions de polluants atmosphériques (mg/m³, pourcentage de population exposée)
- Nombre et descriptif des actions d'adaptation aux changements climatiques

IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Oui</i>	
	Qualité de l'air	
	<i>Effet neutre</i>	

FICHE ACTION N°2

Améliorer l'autonomie énergétique du territoire par le recours aux énergies renouvelables locales tout en préservant la qualité environnementale et paysagère		
Enjeux et contexte	Sur le territoire, ce sont d'ores et déjà 26% des consommations d'énergie qui sont couvertes par des sources d'énergie renouvelable. Mais avec ses forêts, ses rivières, son ensoleillement et son potentiel éolien, le territoire pourrait atteindre une couverture totale de ses besoins par les énergies renouvelables à horizon 2050. Il convient d'encourager les économies d'énergie et de préserver la qualité environnementale et paysagère du territoire.	
SOUS-ACTION 2.1 Elaborer un schéma directeur des énergies du Haut-Bugey	Descriptif	Pour construire sa transition énergétique, HBA doit connaître la production et la consommation d'énergie à l'échelle du territoire et planifier son évolution. Il s'agit d'organiser les réseaux et les installations de production pour aboutir à un système énergétique plus durable.
	Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - CCHB / Services « Urbanisme », « Planification » et « PCAET » - Communes membres de la CCHB - Habitants du territoire
	Bénéfices attendus	Le schéma directeur des énergies enrichira et précisera, entre autres, les objectifs des actions du plan climat en matière de production et de distribution énergétique, tout en intégrant les enjeux de réduction des consommations.
	Objectifs opérationnels	La conception d'un schéma directeur des énergies se déroule en plusieurs phases : <ul style="list-style-type: none"> - un diagnostic des consommations et des productions d'énergie (électricité, gaz, chaleur et froid), ainsi que des réseaux de distribution qui permettent leur circulation - une projection des évolutions énergétiques du territoire - une définition de scénari pour aboutir à un plan d'actions visant à optimiser toute la chaîne de l'énergie
	Acteurs	<p>Responsable : HBA / Services « PCAET » et « Planification »</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HBA / Service « Développement économique » - Syndicat Intercommunal de l'Energie et de l'E-communication de l'Ain (SIEA) - Communes membre de HBA
	Financement	HBA / Service « PCAET »
	Budget	50 000 euros
	Calendrier	2018-2022
SOUS-ACTION 2.2 Encourager le développement des énergies renouvelables	Descriptif	Encourager le développement des énergies renouvelables par un soutien et un suivi technique de projets et la promotion des sources d'énergies renouvelables sur le territoire.
	Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - HBA / Services « Planification » et « PCAET » - Communes membres de HBA - Agences de développement des énergies renouvelables - Habitants du territoire

	Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Outre l'enjeu environnemental, le développement des énergies renouvelables répond à un besoin de diversification des différentes sources d'énergie. - La production d'énergie renouvelable sur son territoire assurera une ressource financière pour la collectivité.
	Objectifs opérationnels	<p>Production supplémentaire d'énergie renouvelable sur le territoire de plus de 319 GWh par an à horizon 2030.</p> <p>Couverture de 50% des besoins en énergie du territoire par des énergies renouvelables à horizon 2030.</p>
	Acteurs	<p>Responsable : Communes porteuses des projets de production d'énergie renouvelables</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HBA / Services « PCAET », « Planification », « Urbanisme » et « Développement économique » - Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC01) - Agences de développement des énergies renouvelables - Autres acteurs impliqués dans les projets de production d'énergie renouvelable
	Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Agences de développement des énergies renouvelables - Communes porteuses des projets de production d'énergie renouvelables
	Budget	<ul style="list-style-type: none"> - A définir selon les opérations. Nul si HBA ne souhaite pas être partenaire du projet. - La production d'énergie renouvelable sur son territoire assurera une ressource financière à la collectivité.
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
	Etat	<i>Action en cours de déploiement</i>
<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation :</p> <p><u>Indicateur de réalisation</u> : Elaboration d'un schéma directeur des énergies pour le Haut-Bugey</p> <p><u>Indicateur de résultat</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Puissance installée pour chaque source d'énergie renouvelable (GW) - Production d'énergie pour chaque source d'énergie renouvelable (GWh) - Nombre de logements raccordés par réseau de chauffage urbain <p><u>Indicateur d'impact</u> : Couverture des besoins en énergie du territoire par des énergies renouvelables (%)</p>		
IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		<i>Nul</i>
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	
	Qualité de l'air	
	<i>Effet positif, vigilance pour le déploiement du bois-énergie</i>	

FICHE ACTION N°3

Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de les mobiliser		
Enjeux et contexte	<p>Sensibiliser, informer et former tous les acteurs du territoire est une nécessité tant les enjeux énergétiques, climatiques et de préservation de la qualité de l'air nécessitent une prise de conscience et des changements de comportements profonds de chacun.</p> <p>La première population identifiée est celle des élus et des agents de HBA. Si jusqu'à présent quelques élus et agents ont participé au comité de pilotage et au comité technique du PCAET ainsi qu'à des réunions d'ateliers de construction du plan d'actions, il reste à convaincre et à mobiliser la grande majorité de ceux qui n'ont pas encore été impliqués dans la réflexion.</p> <p>Les autres populations à sensibiliser sont très diffuses (acteurs économiques, scolaires, grand public...). La finalité est de déterminer et de mettre en œuvre une stratégie afin d'impulser le passage à l'acte des différents acteurs du territoire vers une utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources naturelles.</p>	
SOUS-ACTION 3.1 Elaborer une stratégie d'information et de sensibilisation des acteurs du territoire	Descriptif	Etablir annuellement une stratégie de sensibilisation, d'information et/ou de formation des acteurs du territoire de HBA aux problématiques en lien avec les enjeux du PCAET (Par exemple : utilisation rationnelle de l'énergie, développement des énergies renouvelables, mobilité, déchets, gestion de l'eau, bâtiments, consommation, alimentation...) en adaptant la communication au public cible.
	Public-cible	HBA / Services concernés par des opérations de sensibilisation
	Bénéfices attendus	Prévoir de façon annuelle (budget, calendrier...) des opérations de sensibilisation, d'information et/ou de formation sur les thématiques en lien avec les enjeux du PCAET.
	Objectifs opérationnels	Elaboration d'une stratégie annuelle de sensibilisation, d'information et/ou de formation des acteurs du territoire.
	Acteurs	<p>Responsable : HBA / Service « PCAET »</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HBA / Services concernés par des opérations de sensibilisation - ALEC01 - CPIE du Haut-Jura
	Financement	<ul style="list-style-type: none"> - HBA / Service « PCAET » - Services concernés par des opérations de sensibilisation
	Budget	Nul
Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET	

SOUS-ACTION 3.2 Amplifier l'information et la sensibilisation des acteurs du territoire	Descriptif	Au regard de la stratégie annuelle, déployer des actions de sensibilisation, d'information et/ou de formation des acteurs du territoire de HBA aux problématiques en lien avec les enjeux du PCAET.
	Public-cible	Tous les acteurs du territoire de HBA.
	Bénéfices attendus	Information, prise de conscience et changements de comportement des acteurs du territoire face aux enjeux climatiques, énergétiques, de préservation de la qualité de l'air et des ressources naturelles.
	Objectifs opérationnels	Nombre d'opérations de sensibilisation annuelles : 10
	Acteurs	Responsables : HBA / Service « PCAET » et autres services concernés par des opérations de sensibilisation
		Partenaires : - ALEC01 - CPIE du Haut-Jura - Autres organismes proposant des actions de sensibilisation, information et/ou formation
	Financement	HBA / Service « PCAET » et autres services concernés par des opérations de sensibilisation
	Budget	A définir annuellement au vue de la stratégie de sensibilisation, d'information et/ou de formation des acteurs du territoire de HBA.
Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET	
Etat	<i>Action en cours de déploiement</i>	
Indicateurs de suivi et d'évaluation : <u>Indicateur de réalisation</u> : Nombre d'opération de sensibilisation organisées <u>Indicateur de résultat</u> : Nombre de personnes sensibilisées		
IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Oui</i>	
	Qualité de l'air	
	<i>Effet positif</i>	

FICHE ACTION N°4

Axe stratégique : Pour un patrimoine bâti sobre en énergie...		
Niveau d'implication : Exemplarité HBA		
Améliorer le patrimoine bâti communautaire		
Enjeux et contexte	Le bilan carbone « Patrimoine & services » de HBA met en lumière le potentiel d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie incombant au parc de bâtiments de la communauté de communes. Une analyse plus détaillée des consommations énergétiques des bâtiments doit être réalisée – dans la mesure où le parc bâti de HBA compte un certain nombre de bâtiments dont le caractère « énergivore » s'explique par les usages propres à ces derniers (stade nautique et stations d'épuration notamment).	
SOUS-ACTION 4.1 Définir un référentiel pour la construction et la rénovation du patrimoine bâti communautaire	Descriptif	Définir un référentiel pour la construction et la rénovation des bâtiments communautaires concernant entre autre : l'utilisation efficace de l'électricité, un niveau minimum en matière de performance thermique et d'énergies renouvelables, la santé et la qualité environnementale des bâtiments.
	Public-cible	HBA / Service "Infrastructures, bâtiments"
	Bénéfices attendus	Pour chaque opération de construction, bâtiment neuf ou rénovation, la collectivité dispose d'objectifs à atteindre selon différents critères de performance du bâti.
	Objectifs opérationnels	Définition et mise en œuvre du référentiel
	Acteurs	Responsable : HBA / Service "Infrastructures, bâtiments" Partenaire : HBA / Service « PCAET »
	Financement	Service "Infrastructures, bâtiments"
	Budget	Nul
	Calendrier	Définition du référentiel : 2018 Mise en œuvre du référentiel : 2019-2022
SOUS-ACTION 4.2 Réaliser les bilans énergétiques et thermiques du patrimoine bâti communautaire	Descriptif	Réaliser le bilan énergétique et thermique de tous les bâtiments et équipements publics communautaires significatifs.
	Public-cible	HBA / Service "Infrastructures, bâtiments"
	Bénéfices attendus	La réalisation des bilans énergétiques et thermiques donnera une vue précise de l'état des bâtiments de la collectivité et permettra une évaluation de leurs consommations aux regards des standards en vigueur.
	Objectifs opérationnels	Part des bâtiments ayant fait l'objet d'un diagnostic de performance énergétique = 100%
	Acteurs	Responsable : Service "Infrastructures, bâtiments"
	Financement	Service "Infrastructures, bâtiments"
	Budget	Nul
	Calendrier	2017-2022 - sur la durée du PCAET

SOUS-ACTION 4.3 Assurer un contrôle régulier des consommations de fluides du patrimoine bâti communautaire	Descriptif	Mettre en place un système de contrôle régulier des consommations d'énergie (électricité, chaleur) et des consommations d'eau des bâtiments.
	Public-cible	Service "Infrastructures, bâtiments"
	Bénéfices attendus	La mise en place d'un système de suivi et de contrôle régulier des consommations (énergie, eau) permettra notamment de : <ul style="list-style-type: none"> - Suivre les consommations des bâtiments - Comparer un bâtiment d'une année à l'autre, - Comparer plusieurs bâtiments - Détecter les dérives et les anomalies.
	Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir un logiciel de comptabilité énergétique. - Assurer les ressources humaines nécessaires, avec intégration des responsabilités dans la fiche de poste concernée.
	Acteurs	Responsable : HBA / Service "Infrastructures, bâtiments"
	Financement	HBA / Service "Infrastructures, bâtiments"
	Budget	Nul
	Calendrier	2017-2022 - sur la durée du PCAET
SOUS-ACTION 4.4 Elaborer un plan de rénovation du patrimoine bâti communautaire	Descriptif	Définir une stratégie de rénovation des bâtiments communautaires sur le moyen et le long terme.
	Public-cible	Service "Infrastructures, bâtiments"
	Bénéfices attendus	La stratégie de rénovation permet, au regard de l'analyse des consommations de fluides et en fonction de l'état et des caractéristiques des bâtiments, de prévoir et de réaliser dans le temps les travaux de rénovation nécessaires.
	Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Définir et mettre en œuvre un plan de rénovation du patrimoine bâti communautaire - Part des bâtiments de classe F ou G selon le DPE pour l'énergie / pour les GES : 0% - Part des bâtiments de classe A ou B selon le DPE pour l'énergie / pour les GES : 30 %
	Acteurs	Responsable : HBA / Service "Infrastructures, bâtiments"
	Financement	HBA / Service "Infrastructures, bâtiments"
	Budget	A définir en fonction des travaux envisagés.
	Calendrier	2017-2022 - sur l'ensemble de la période du PCAET.

SOUS-ACTION 4.5 Développer les énergies renouvelables sur le patrimoine bâti communautaire	Descriptif	En lien avec la fiche-action 2 « Améliorer l'autonomie énergétique du territoire par le recours aux énergies renouvelables locales », augmenter la production d'énergie d'origine renouvelable (électricité, chaleur) sur ses bâtiments et équipements communautaires.
	Public-cible	HBA / Service "Infrastructures, bâtiments"
	Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Outre l'enjeu environnemental, le développement des énergies renouvelables répond à un besoin de diversification des différentes sources d'énergie. - La production d'électricité renouvelable sur son patrimoine bâti assurera une ressource financière à la collectivité.
	Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le taux de couverture des besoins des bâtiments et infrastructures communautaires en chaleur par de la chaleur d'origine renouvelable (valeur cible : 23%) - Augmenter le taux de couverture des besoins des bâtiments et infrastructures communautaires en électricité par de l'électricité d'origine renouvelable (valeur cible : 23%)
	Acteurs	Responsable : HBA / Service "Infrastructures, bâtiments"
		Partenaires : ALEC01
	Financement	HBA / Service "Infrastructures, bâtiments"
	Budget	A définir en fonction des travaux envisagés.
Calendrier	2017-2022 - sur l'ensemble de la période du PCAET.	
SOUS-ACTION 4.6 Maîtriser les consommations d'énergie et d'eau du patrimoine bâti communautaire	Descriptif :	En complément des travaux d'optimisation des consommations de fluides et en lien avec la fiche-action 3 « Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de les mobiliser », procéder à des campagnes de sensibilisation et d'information des usagers des bâtiments et équipements communautaires afin de les inciter à l'utilisation rationnelle et à la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau.
	Public-cible :	HBA / Service "Infrastructures, bâtiments"
	Bénéfices attendus	Limiter les consommations d'énergie et d'eau par l'usage rationnel dans les bâtiments et équipements communautaires.
	Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre une consommation d'eau adéquate à la consommation moyenne d'eau des bâtiments selon leur usage. - Atteindre une consommation d'énergie (électricité, chauffage) adéquate à la consommation moyenne d'eau des bâtiments selon leur usage.
	Acteurs	Responsable : HBA / Service "Infrastructures, bâtiments"
		Partenaire : HBA / Service "PCAET"
	Financement	HBA / Service "Infrastructures, bâtiments"
	Budget	A défini en fonction des campagnes de sensibilisation envisagées.
Calendrier	2017-2022 - sur l'ensemble de la période du PCAET.	
Etat	<i>Action en cours de déploiement</i>	

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Définition du référentiel pour la construction et la rénovation du patrimoine bâti communautaire
- Définition du plan de rénovation du patrimoine bâti communautaire
- Part des bâtiments ayant fait l'objet d'un DPE (%)

Indicateur de résultat :

- Nombre d'opérations de sensibilisation organisées
- Nombre de personnes sensibilisées
- Part des bâtiments de classe F ou G selon le DPE pour l'énergie / pour les GES (%)
- Part des bâtiments de classe A ou B selon le DPE pour l'énergie / pour les GES (%)

Indicateur d'impact :

- Consommation énergétique du patrimoine bâti (kWh/m2/an)
- Consommation d'eau des bâtiments (l/m2/an)
- Taux de couverture par des enr des besoins en chaleur (%)
- Taux de production d'électricité renouvelable (%)
- Consommation moyenne d'eau des bâtiments selon l'usage (l/m2/an)

IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	
	Qualité de l'air	
	<i>Effet positif</i>	

FICHE ACTION N°5

Axe stratégique : Pour un patrimoine bâti sobre en énergie...	
Niveau d'implication : Politiques publiques de HBA	
Concevoir une stratégie d'habitat durable au travers d'un ambitieux PLH ou « volet habitat » du PLUiH	
Enjeux et contexte	Actuellement en cours d'élaboration, le PLUi valant Programme Local de l'Habitat (PLH) dit « volet habitat », est établi pour 10 ans. Le PLH fait néanmoins l'objet d'une évaluation triennale et d'un bilan au bout de 6 ans. Il s'agit de faire du PLH ou « volet habitat » du PLUi-H le document stratégique et de référence des politiques de l'habitat permettant d'articuler ses principaux aspects : d'une part, la production d'une offre nouvelle de logements neufs (ses caractéristiques, sa localisation) et d'autre part l'amélioration du parc de logements existant (modalités de rénovation du parc existant et sorties de vacance).
Descriptif	<p>Etablir au sein du PLH une stratégie afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire de la sortie de vacance un levier de production de logements au même titre que la production neuve afin de limiter la consommation foncière (cf. SCoT et PLUi-H) - Favoriser le développement de formes urbaines économes (de type habitat intermédiaire (individuel groupé et petits collectifs)). Prioriser le développement de cette offre sur les secteurs adaptés à l'accueil d'un habitat plus dense (continuité des centres bourgs et dents creuses), dans une logique de réinvestissement urbain. (cf. PADD du PLUi-H) - Faire de la rénovation du bâti un vecteur privilégié de l'amélioration thermique des logements et de diversification de l'offre - Encourager dans le cadre de la production neuve les projets en éco-conception - Enfin, objectiver les données sur l'habitat (notamment concernant la vacance, l'état et la qualité du parc, etc.) et partager les objectifs fixés, dans le cadre de l'animation et du suivi du PLH. Via la tenue de rendez-vous « amélioration de l'habitat » (ateliers, petits déjeuner de travail) à destination des élus et techniciens de la CCHB, des communes, et des partenaires de l'habitat.
Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Principalement</u> : élus communautaires et municipaux, techniciens et agents des communes. - <u>Indirectement</u> : acteurs de l'habitat et de la construction (propriétaires publics et privés, promoteurs, bailleurs sociaux, entreprises du BTP, etc.)
Bénéfices attendus	Partage d'une vision claire de l'articulation des politiques en matière d'habitat, et d'objectifs à l'échelle intercommunale favorisant une adhésion de chacun aux objectifs visés.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Rétablir un niveau normal de vacance (vacance dite conjoncturelle) de 7% à l'horizon du SCoT (15 ans) et décliner cet objectif dans le PLUi-H - Inscrire des objectifs de développement de l'habitat intermédiaire dans la programmation de logements, pour l'ensemble des strates de communes. - Prévoir un dispositif de type OPAH conçu sur l'ensemble du territoire intercommunal - Tenue de rendez-vous de l'« amélioration de l'habitat »
Acteurs	Responsable : HBA / Service « Habitat »
Financement	HBA / Service « Habitat »
Budget	Nul
Calendrier	Fin 2019 (date d'approbation prévue du PLUi-H)

Etat	<i>Action en cours de déploiement</i>	
<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation : Indicateurs de réalisation : Définition du volet H du PLUiU Indicateur de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre ou % de logements vacants (objectif du SCoT à 15 ans de retrouver un niveau normal de vacance de 7%, soit une sortie de vacance pour environ 1000 logements) - Objectifs de densité moyenne à atteindre a minima tels définis dans le SCoT, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - 27 lgts/ha pour le chapelet urbain (avec une densité moyenne supérieure pour Nantua et Oyonnax) - 19 lts/ha pour la frange ruraine - 14 lgts/ha pour l'espace rural - Nombre de logements construits sous forme d'habitat intermédiaire et localisés en centre-bourg. - Nombre de logements neufs éco-construits. - Nombre de « rendez-vous » d'animation portant sur l'amélioration du parc privé dans le cadre de l'Observatoire du PLH – nombre de personnes y ayant participé. 		
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Oui</i>	
	Qualité de l'air	
<i>Effet positif</i>		

FICHE ACTION N°6

Axe stratégique : Pour un patrimoine bâti sobre en énergie...	
Niveau d'implication : Politiques publiques de la CCHB	
Aider la rénovation thermique des logements privés	
Enjeux et contexte	<p>51% des logements de la CCHB ont été construits avant 1974 (contre 46% l'échelle départementale), soit avant la première réglementation thermique. Le niveau de confort des logements locatifs privés est moindre avec seulement 77,8% des logements dotés de tous les éléments de « confort » ou encore plus d'un tiers des résidences principales classées en catégorie cadastrale 6 et 3,4% des logements de catégories 7-8 (médiocre et très médiocre). A ces caractéristiques du parc s'ajoutent les caractéristiques sociodémographiques des habitants de HBA : la part des ménages fiscaux non imposés y est de 56% (contre 51% dans l'Ain). Ainsi, en 2008, la précarité énergétique liée au logement concernait 23,6% des ménages de HBA (contre 19% au niveau départemental).</p> <p>Cette action pose donc l'enjeu du niveau de qualité des logements du secteur privé et des leviers d'action dont pourra disposer HBA pour en accompagner le repérage et l'amélioration. En aidant financièrement la rénovation thermique des logements, HBA contribuera au passage à l'acte de ménages qui sans cette aide n'auraient pas franchi le pas, les aidant ainsi à réduire leur facture énergétique.</p>
Descriptif	<p>Cette action, découlant de la réflexion stratégique du PLUiH, consiste en la mise en place d'une politique d'aide aux propriétaires privés (qu'ils soient propriétaires occupants, bailleurs ou encore copropriétaires), pour la rénovation énergétique de leurs logements.</p> <p>La mise en œuvre d'un dispositif de type OPAH permet aux propriétaires occupants éligibles aux aides de l'ANAH et aux propriétaires bailleurs conventionnés de bénéficier d'un accompagnement gratuit qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facilite les différentes étapes d'un projet de rénovation : - consolidation et finalisation un projet - aide pour la consultation des entreprises et la commande des travaux - réalisation d'études techniques et financières <p>Permet de monter le dossier de subvention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Montage financier de l'opération - Contrôle des pièces administratives du dossier de convention OPAH-RU <p>L'éventualité d'une aide aux les personnes non éligibles (propriétaires occupants dont les revenus dépassent les plafonds de ressources de l'ANAH) sera étudiée.</p> <p>Il conviendra de veiller, en vue de préserver la qualité de l'air du territoire, à ce que le déploiement du chauffage bois collectif et surtout individuel se fasse en respectant les normes en matière de rendement de combustion et de rejet de polluants atmosphériques.</p>
Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - Propriétaires privés éligibles aux aides de l'ANAH - Eventuellement, propriétaires privés non éligibles aux aides de l'ANAH (propriétaires occupants dont les revenus dépassent les plafonds de ressources de l'ANAH)
Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité, notamment thermique, du parc de logements - Réduction des consommations énergétiques dues au confort thermique des logements - Recul de la précarité énergétique - Retombées économiques locales pour les entreprises du bâtiment
Objectifs opérationnels	<p>Pour les personnes éligibles aux aides de l'ANAH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre un dispositif de type OPAH et étudier sa mise en œuvre sur un territoire élargit (périmètre de l'OPAH-RU actuel limité à 8 communes).

		Pour les personnes non-éligibles aux aides de l'ANAH : étudier l'opportunité et les modalités d'une aide non conventionnée.
	Acteurs	Responsable : HBA / Service « Habitat »
	Financement	HBA / Service « Habitat »
	Budget	A définir.
	Calendrier	2018 (Echéance de mise en œuvre du futur dispositif de type OPAH)

Etat

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

Indicateurs de réalisation : Définition d'une politique d'aide à la rénovation thermique des logements

Indicateur de résultat :

- Montant des aides allouées pour les deux cibles (€)
- Nombre d'heures de consultations et de conseil sur l'énergie et la construction (h)

Indicateur d'impact :

- Nombre de logements rénovés énergétiquement
- Part moyenne d'entreprises du bâtiment qualifiées en RGE (%)

IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
<i>Effet positif</i>		

FICHE ACTION N°7

Axe stratégique : Pour un patrimoine bâti sobre en énergie...	
Niveau d'implication : Avec les acteurs du territoire	
Etablir l'opportunité de mise en place d'un guichet unique de la rénovation énergétique	
Enjeux et contexte	<p>51% des logements de HBA ont été construits avant 1974 (contre 46% l'échelle départementale), soit avant la première réglementation thermique. Le niveau de confort des logements locatifs privés est moindre avec seulement 77,8% des logements dotés de tous les éléments de « confort » ou encore plus d'un tiers des RP classées en catégorie cadastrale 6 et 3,4% des logements de catégories 7-8 (médiocre et très médiocre).</p> <p>La complexité des projets de rénovation faisant intervenir plusieurs corps de métiers et pouvant se révéler très techniques (en particulier pour le bâti très ancien et situé sur des périmètres architecturaux protégés comme à Oyonnax et à Nantua), peut constituer un frein important à la réalisation de projets de rénovation portés par les particuliers. En outre, la multiplication des acteurs intervenant dans le champ de la rénovation ainsi que la diversité et la complexité des dispositifs financiers mobilisables (éco-prêt à taux zéro, aides de l'ANAH, crédits d'impôt, etc.) ne permettent pas toujours aux ménages d'aller au bout de l'optimisation financière de leur projet.</p> <p>HBA en envisageant la création d'un guichet unique de la rénovation énergétique, contribuerait au passage à l'acte de ménages qui, sans ces conseils, pourraient abandonner leur projet.</p>
Descriptif	<p>Le guichet unique Point Rénovation Info Service créé en 2013 et l'Espace INFO ENERGIE datant de 2001 ne sont pas suffisamment sollicités par les habitants du territoire. Un dispositif de plate-forme territoriale de la rénovation énergétique du logement privé sous forme d'un guichet unique permettrait aux propriétaires de logements de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se questionner sur l'intérêt de la rénovation de leur patrimoine bâti, en toute objectivité et à l'appui d'animations de terrain (animations dans les quartiers, balades thermographiques, thermo'kit, ...) Ce dernier point étant à mettre en lien avec la fiche-action 3 « Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de les mobiliser ». - Trouver d' l'information et du conseil sur les travaux à mener et la définition des niveaux de performance visés - Bénéficier d'un accompagnement personnalisé aux différentes étapes d'un projet de rénovation - Profiter de la mise en relation avec des professionnels qualifiés du bâtiment (artisans, maître d'œuvre, architectes, ...), ainsi que les banques pour financer les travaux - Utiliser à bon escient le logement rénové et suivre ses consommations énergétiques
Public-cible	Tous les propriétaires de logement, et plus particulièrement, les propriétaires occupant habitant en copropriété ou en maison individuelle dont les revenus sont supérieurs aux plafonds de ressources ANAH et qui n'entrent pas dans l'accompagnement OPAH.
Bénéfices attendus	<p>Cette action entraînera notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des retombées économiques locales pour les entreprises du bâtiment - la mobilisation des entreprises du bâtiment et des acteurs bancaires - la réduction des consommations énergétiques dues au confort thermique des logements
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude d'opportunité établissant les bénéfices attendus d'un guichet unique de rénovation énergétique et mettant en regard son coût prévisionnel. - En fonction des conclusions de l'étude d'opportunité, déploiement et animation d'un guichet unique de rénovation énergétique.
Acteurs	<p>Responsable : HB / Service « Habitat »</p> <p>Partenaires : ALEC01</p>

	Financement	- Pour l'étude d'opportunité : HBA / Service « Habitat » - Pour la mise en place et l'animation plateforme : A définir en fonction des conclusions de l'étude
	Budget	- Pour l'étude d'opportunité : Pour partie inclus dans le budget alloué à l'étude préalable du futur OPAH, pour partie réalisé en interne. - Pour le dépliement et d'animation : A préciser dans le cadre de l'étude d'opportunité.
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
Etat	<i>Action en cours de déploiement</i>	

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Réalisation d'une étude d'opportunité sur le déploiement d'un guichet unique de rénovation énergétique
- En fonction des conclusions de l'étude, déploiement et animation d'un guichet unique de rénovation énergétique

Indicateurs de résultat :

- Nombre d'heures de consultations et de conseil sur l'énergie et la construction (h)
- Nombre d'événements de sensibilisation réalisés

Indicateurs d'impact :

- Nombre de logements rénovés énergétiquement ayant reçu un accompagnement de la plateforme
- Nombre de personnes touchées par les opérations de sensibilisation organisées
- Part moyenne d'entreprises du bâtiment qualifiées en RGE (%)

IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	
	Qualité de l'air	
<i>Effet positif</i>		

FICHE ACTION N°8

Axe stratégique : Pour une mobilité durable et efficace...		
Niveau d'implication : Exemplarité de HBA		
Elaborer et animer un Plan de Déplacements de l'Administration		
Enjeux et contexte	<p>La mobilité – structurée aujourd'hui principalement autour de l'usage de la voiture individuelle – apparait comme un sujet majeur à traiter sur le territoire. Il s'agit en effet du secteur le plus émissif de gaz à effet de serre (42% des émissions du territoire), secteur qu'il convient également de prendre en compte dans le cadre de la préservation de la qualité de l'air du territoire.</p> <p>La question de la mobilité met également en lumière la forte dépendance des acteurs du territoire aux énergies fossiles pour assurer leurs déplacements (domicile-travail, accessibilité aux lieux de services, de santé...). 33% de la consommation d'énergie du territoire incombe aux déplacements et au transport et la vulnérabilité face à l'augmentation des prix des carburants constitue un vecteur d'amplification de la précarité énergétique de certains ménages.</p> <p>Pour prendre en compte ces enjeux, au titre de son exemplarité, HBA élaborera et animera son Plan de Déplacement de l'Administration (PDA).</p>	
SOUS-ACTION 8.1 Elaborer un Plan de déplacements d'administration	Descriptif	Le PDA est un document stratégique visant à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles des agents, y compris leurs déplacements domicile-travail, et des élus de la collectivité. Il peut également concerner les déplacements dus aux visiteurs de la collectivité. Le plan de déplacements de l'administration favorisera l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.
	Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - Agents de la collectivité - Elus communautaires - Visiteurs de la collectivité
	Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle - Encourager les économies de carburant, et donc la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la préservation de la qualité de l'air
	Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et animation d'un plan de déplacements de l'administration - Diminution de la consommation annuelle de carburant du parc de véhicules de la collectivité
	Acteurs	<p>Responsable : HBA / Service "Transports"</p> <p>Partenaires : HBA / Service « PCAET », autres services impliqués</p>
	Financement	HBA / Service "Transports"
	Budget	Nul
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET

SOUS-ACTION 8.2 Encourager la participation au challenge « Au travail, j'y vais autrement »	Descriptif	Faisant partie intégrante du futur PDA et de son animation, en lien avec la fiche-action 3 « Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de les mobiliser », pérenniser la participation de la collectivité au challenge organisé par la région Auvergne-Rhône-Alpes « Au travail, j'y vais autrement ». Ce challenge vise à promouvoir les modes de transports alternatifs : marche, vélo, transports en commun, covoiturage, auprès des actifs rhôvergnats, pour leurs trajets domicile-travail. Il vise également à valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité, qu'elles soient le fait des salariés eux-mêmes ou des établissements qui facilitent l'usage de modes alternatifs pour leurs salariés. Fort de l'expérience d'HBA, inciter les communes membres puis les différents acteurs économiques du territoire à s'engager dans la démarche.
	Public-cible	- Elus et agents de la collectivité - Elus et agents des communs membres de la collectivité - Tous employés d'une entreprise du territoire
	Bénéfices attendus	Encourager aux économies de carburant, et donc réduction des émissions de gaz à effet de serre et préservation de la qualité de l'air associées.
	Objectifs opérationnels	- Organiser et animer le challenge « Au travail, j'y vais autrement » en interne - Inciter les communs membres de HBA à participer au challenge - Inciter les acteurs économiques du territoire à participer au challenge
	Acteurs	Responsable : HBA / Service "Transports" Partenaires : HBA / Services « PCAET » et « Ressources Humaines »
	Financement	HBA / Service "Transports"
	Budget	Nul
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
SOUS-ACTION 8.3 Former les agents de la collectivité à l'éco-conduite	Descriptif	Faisant partie intégrante du futur PDA et de son animation, en lien avec la fiche-action 3 « Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de les mobiliser », il convient de former à l'écoconduite les agents de la collectivité les plus exposés à l'utilisation de véhicules professionnels, et prioritairement les conducteurs de bennes et les agents de portage des repas.
	Public-cible	- <u>Dans un premier temps</u> : HBA / Conducteurs de bennes et agents de portage des repas - <u>Dans un deuxième temps et au cas par cas</u> : HBA / Autres agents exposés à une utilisation fréquentes de véhicules professionnels
	Bénéfices attendus	- Economies de carburant, et donc réduction des émissions de gaz à effet de serre et préservation de la qualité de l'air associées. - Réduction de l'usure des véhicules - Réduction de l'exposition des conducteurs au stress au volant
	Objectifs opérationnels	- Former l'ensemble des conducteurs de bennes à l'écoconduite - Former l'ensemble des agents de portage des repas à l'écoconduite - Au cas par cas, former les agents de la collectivité les plus exposés à l'usage de véhicules professionnels
	Acteurs	Responsables : - HBA / Pôle « Déchets et environnement » pour les agents conducteurs de bennes - HBA / Service « Service à la population » pour les agents du portage des repas - HBA / Services « Transports » et « Ressources Humaines » pour les autres agents de la collectivité

		Partenaire : Organisme formateur à l'éco-conduite
	Financement	- HBA / Pôle « Déchets et environnement » pour les agents conducteurs de bennes - HBA / Service « Service à la population » pour les agents du portage des repas - HBA / Services « Transports » pour les autres agents de la collectivité
	Budget	- Véhicule léger (portage de repas) : 1000 € HT / 4 conducteurs - Poids lourds (conducteurs de bennes) : 1200 € HT / 4 conducteurs
	Calendrier	2017-2018 (Pour les conducteurs de bennes et les agents de portage des repas) A définir au cas par cas pour les autres agents.
SOUS-ACTION 8.4 Equiper la collectivité d'un parc de véhicules efficace et adapté	Descriptif	Faisant partie intégrante du futur PDA et en lien avec la fiche-action 15 « Définir une politique exemplaire d'achat de la collectivité », adapter le dimensionnement du parc de véhicules aux besoins de la collectivité, en étudiant en cas de renouvellement ou d'achat d'un véhicule, les solutions efficaces (usage, entretien, motorisation, coût...) en privilégiant les technologies les moins consommatrices de carburant.
	Public-cible	HBA / Service « Infrastructures, bâtiments »
	Bénéfices attendus	Limiter les consommations de carburant, et donc les émissions de gaz à effet de serre et préserver de la qualité de l'air.
	Objectifs opérationnels	Rationaliser la gestion du parc automobile selon les objectifs de la circulaire « état exemplaire » du 2 juillet 2010 et autres si évolution des objectifs en la matière.
	Acteurs	Responsables : - HBA / Service « Infrastructures, bâtiments » pour le parc de véhicules légers - HBA / Service « Déchets » pour le parc de bennes - HBA / Service « Portage de repas » pour les véhicules rattachés
		Partenaires : HBA / Services « Transports », « PCAET » et « Marchés publics »
	Financement	- HBA / Service « Infrastructures, bâtiments » pour le parc de véhicules légers - HBA / Service « Déchets » pour le parc de bennes - HBA / Service « Portage de repas » pour les véhicules rattachés
Budget	A définir en fonction des besoins de renouvellement du parc de véhicules de la collectivité.	
Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET	
Etat	<i>Nouvelle action</i>	
Indicateurs de suivi et d'évaluation : <u>Indicateurs de réalisation</u> : Elaboration d'un plan de déplacements de l'administration <u>Indicateurs de résultat</u> : - Distances parcourues avec les véhicules du parc (km) - Nombre d'agents formés à l'éco-conduite (%) <u>Indicateurs d'impact</u> : - Consommation annuelle des véhicules du parc (l, kWh) - Distances parcourues par les agents avec leurs véhicules personnels (km) - Emissions annuelles de gaz à effet de serre dues à la mobilité (TeqCO ₂)		

IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
<i>Effet positif</i>		

FICHE ACTION N°9

Axe stratégique : Pour une mobilité durable et efficace...		
Niveau d'implication : Politiques publiques de HBA		
Définir et animer une stratégie de mobilité pour le territoire		
Enjeux et contexte	<p>La mobilité – structurée aujourd'hui principalement autour de l'usage de la voiture individuelle – apparaît comme un sujet majeur à traiter sur le territoire. Il s'agit en effet du secteur le plus émissif de gaz à effet de serre (42% des émissions du territoire), secteur qu'il convient également de prendre en compte dans le cadre de la préservation de la qualité de l'air du territoire.</p> <p>La question de la mobilité met également en lumière la forte dépendance des acteurs du territoire aux énergies fossiles pour assurer leurs déplacements (domicile-travail, accessibilité aux lieux de services, de santé...). 33% de la consommation d'énergie du territoire incombe aux déplacements et au transport et la vulnérabilité face à l'augmentation des prix des carburants constitue un vecteur d'amplification de la précarité énergétique de certains ménages.</p> <p>Il s'agit pour HBA de prendre en compte ces enjeux dans l'exercice de sa toute nouvelle compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) pour transcrire sa stratégie de mobilité dans un schéma d'organisation intégrant la préservation de l'axe ferroviaire, le développement des transports en commun sur l'armature urbaine, le déploiement de mobilités alternatives (en particulier le covoiturage) et l'encouragement des modes actifs de mobilité pour les déplacements courts.</p> <p>Sans attendre la définition de la stratégie de mobilité, des actions d'amélioration des services peuvent être mises en place à court terme. Ainsi, pour faciliter le rabattement des usagers vers les arrêts de bus existants, un système d'autostop organisé pourrait être mis en place. Une autre action pouvant être déployée à court terme concerne un service de transport à la demande.</p>	
SOUS-ACTION 9.1 Définir la stratégie de mobilité sur le territoire	Descriptif	Un cabinet spécialisé est désigné pour accompagner la CCHB pour la reprise de la compétence mobilité. L'enjeu est de reprendre la compétence du département sur les voyageurs et les scolaires à partir du 1 ^{er} janvier 2017 avec reprise des contrats existants dans un premier temps. Dans une 2 ^{ème} phase, le même cabinet va accompagner HBA pour rédiger le schéma d'organisation de la mobilité intégrant les mobilités alternatives, en particulier le covoiturage. Il conviendra de bien insister sur l'importance de préserver l'axe ferroviaire actuel et de le développer pour qu'il devienne un axe structurant de la mobilité du territoire.
	Public-cible	HBA / Service « Mobilité, transports », communes membres
	Bénéfices attendus	Préciser les orientations stratégiques prioritaires de la mobilité du territoire.
	Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une stratégie de mobilité sur le territoire - Mettre en œuvre les différentes prescriptions issues de la stratégie de mobilité
	Acteurs	<p>Responsable : HBA / Responsable du service "Transports"</p> <p>Partenaires : Olivier Darmon Consultant</p>
	Financement	HBA / Service "Transports"
	Budget	40'375 € TTC
	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de la stratégie de mobilité : 2017 - Mise en œuvre des différentes prescriptions : 2018 – 2022

SOUS-ACTION 9.2 Encourager la pratique du covoiturage sur le territoire	Descriptif	- Au regard des conclusions de la stratégie de mobilité, engager l'implantation d'aires de covoiturage - Mettre en œuvre des actions de promotion et de communication sur le covoiturage
	Public-cible	- HBA / Service « Transports » - Grand public
	Bénéfices attendus	Faciliter et encourager la pratique du covoiturage sur le territoire.
	Objectifs opérationnels	- Implanter des infrastructures encourageant la pratique du covoiturage (visibilité, sécurité, marquage au sol...) - Mettre en œuvre des actions de promotion et de communication sur le covoiturage
	Acteurs	Responsable : HBA / Service "Transports"
		Partenaires : Communes membres de HBA
	Financement	HBA / Service « Transports »
	Budget	2 000 € (pour 2017)
Calendrier	2017 - 2019	
SOUS-ACTION 9.3 Etudier et engager l'implantation de bornes de recharges électriques sur le territoire	Descriptif	- Réaliser une étude d'opportunité du développement de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire - En fonction des conclusions de l'étude d'opportunité, mettre en œuvre le développement de bornes de recharges électriques sur le territoire.
	Public-cible	Grand public
	Bénéfices attendus	Permettre aux utilisateurs de véhicules électriques de recharger leurs batteries en différents endroits du territoire.
	Objectifs opérationnels	- Réaliser une étude prospective de développement de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire - Déployer un réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire
	Acteurs	Responsable : HBA / Service "Transports"
		Partenaires : - HBA / Service « Urbanisme » - Communes membres de HBA
	Financement	
	Budget	A définir au regard des résultats de l'étude d'opportunité.
Calendrier	2018-2022	

SOUS-ACTION 9.4 Mettre en place et animer de l'auto-stop organisé	Descriptif	A la différence du co-voiturage, les personnes pratiquant l'auto-stop ne se connaissent pas et ne décident pas à l'avance du trajet effectué ensemble. Avec l'auto-stop-organisé, les usagers font partie d'un même réseau, ce qui suscite confiance et sécurité. Le système nécessite un effort important d'information et de communication puis un accompagnement.
	Public-cible	Habitants du territoire
	Bénéfices attendus	Il s'agit notamment de faciliter le rabattement des usagers vers les arrêts de bus existants (dans un premier temps sur le périmètre actuel de la délégation de service public).
	Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser le déploiement de l'autostop organisé sur le territoire - Communiquer et animer le dispositif
	Acteurs	Responsable : HBA / Service "Transports"
		Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> - DUOBUS - HBA / Services « PCAET » et « Communication »
	Financement	HBA / Service "Transports"
	Budget	A définir selon les résultats d'une étude préalable.
Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET	
SOUS-ACTION 9.5 Mettre à disposition des habitants du territoire un système de transport à la demande	Descriptif	<p>Les transports à la demande se distinguent des autres services de transports collectifs par le fait que les véhicules n'empruntent pas d'itinéraire fixe et ne respectent pas un horaire précis, sauf pour satisfaire parfois un besoin. Il s'agit ici de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier l'opportunité de mise à disposition des habitants du territoire d'un service de transport à la demande - Si cette mesure se révèle adaptée aux contraintes et enjeux territoriaux mettre en place et animer le dispositif
	Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - Pour tous les habitants de HBA démunis de véhicule et ne disposant pas de services proposés par les transports en commun. - Aide à la mobilité des personnes âgées, handicapées, faciliter les sorties de leur domicile et permettre de maintenir le lien social le plus longtemps possible, y compris après un âge certain. - Demandeurs d'emplois, personnes en insertion, bénéficiaires des minimas sociaux pour les démarches relatives à leur situation (entretien d'embauche, convocation à Pôle Emploi, formation de courte durée...).
	Bénéfices attendus	- Fournir une aide à la mobilité pour les personnes confrontées à l'isolement et à la solitude et ne disposant pas de services proposés par les transports en commun existant.
	Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier l'opportunité d'un service de transport à la demande sur le territoire - Organiser et animer un service de transport à la demande sur le territoire
	Acteurs	Responsable : service "Transports"
		Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> - DUOBUS - RDTA - HBA / Service « PCAET »

	Financement	HBA / Service « Transports »
	Budget	A définir dans le cadre de l'étude d'opportunité.
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
Etat		
		<i>Action en cours de déploiement</i>
Indicateurs de suivi et d'évaluation :		
<u>Indicateurs de réalisation :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la stratégie de mobilité pour le territoire - Elaboration d'une étude d'opportunité concernant l'implantation d'aires de covoiturage sur le territoire - Elaboration d'une étude d'opportunité concernant l'implantation de bornes de recharges électriques sur le territoire - Elaboration d'une étude d'opportunité concernant le transport à la demande sur le territoire - Déploiement de l'autostop organisé sur le territoire 		
<u>Indicateurs de résultat :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'aires de covoiturage implantées sur le territoire - Nombre de bornes de recharges électriques implantées sur le territoire - Nombre d'actions de promotion et de communication sur le covoiturage - Nombre de personnes inscrites au système d'auto-stop organisé - Nombre de personnes utilisant le service de transport à la demande - Nombre d'opérations de sensibilisation organisées 		
<u>Indicateurs d'impact :</u>		
IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
	<i>Effet positif</i>	

FICHE ACTION N°10

Axe stratégique : Pour une mobilité durable et efficace...	
Niveau d'implication : Politiques publiques de HBA	
Améliorer la coordination entre les opérateurs de la mobilité	
Enjeux et contexte	<p>La mobilité – structurée aujourd’hui principalement autour de l’usage de la voiture individuelle – apparaît comme un sujet majeur à traiter sur le territoire. Il s’agit en effet du secteur le plus émissif de gaz à effet de serre (42% des émissions du territoire), secteur qu’il convient également de prendre en compte dans le cadre de la préservation de la qualité de l’air du territoire.</p> <p>La question de la mobilité met également en lumière la forte dépendance des acteurs du territoire aux énergies fossiles pour assurer leurs déplacements (domicile-travail, accessibilité aux lieux de services, de santé...). 33% de la consommation d’énergie du territoire incombe aux déplacements et au transport et la vulnérabilité face à l’augmentation des prix des carburants constitue un vecteur d’amplification de la précarité énergétique de certains ménages.</p>
Descriptif	Conduire les démarches et les études nécessaires à la mise en place d’un système performant de déplacement sur l’ensemble du territoire en lien avec les territoires voisins et l’ensemble des acteurs influents du transport comme : les partenaires et autorités organisatrices de la mobilité concernés, les employeurs, les organisateurs de grandes manifestations, les opérateurs touristiques.
Public-cible	Habitants du territoire
Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Synchronisation des horaires entre les opérateurs de mobilité sur le territoire. - Amélioration, optimisation du service de transport proposé
Objectifs opérationnels	A définir.
Acteurs	<p>Responsable : HBA / Service "Transports"</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DUOBUS - Régie des Transports de l’Ain (RDTA) - SNCF
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - HBA / Service "Transports" (DUOBUS) - RDTA - SNCF
Budget	A définir en fonction des opportunités de coordination.
Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
Etat	<i>Nouvelle action</i>
Indicateurs de suivi et d'évaluation :	
<u>Indicateur de réalisation</u> : Démarches engagées d’optimisation de la coordination entre les opérateurs de la mobilité	

IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
<i>Effet positif</i>		

FICHE ACTION N°11

Axe stratégique : Pour une mobilité durable et efficace...	
Niveau d'implication : Avec les acteurs du territoire	
Déployer le schéma directeur des voies douces	
Enjeux et contexte	<p>La mobilité – structurée aujourd’hui principalement autour de l’usage de la voiture individuelle – apparaît comme un sujet majeur à traiter sur le territoire. Il s’agit en effet du secteur le plus émissif de gaz à effet de serre (42% des émissions du territoire), secteur qu’il convient également de prendre en compte dans le cadre de la préservation de la qualité de l’air du territoire.</p> <p>La question de la mobilité met également en lumière la forte dépendance des acteurs du territoire aux énergies fossiles pour assurer leurs déplacements (domicile-travail, accessibilité aux lieux de services, de santé...). 33% de la consommation d’énergie du territoire incombe aux déplacements et au transport et la vulnérabilité face à l’augmentation des prix des carburants constitue un vecteur d’amplification de la précarité énergétique de certains ménages.</p> <p>Composante essentielle de l’offre de service de mobilité, les mobilités actives seront encouragées pour les courts trajets. HBA dispose d’un schéma directeur des mobilités actives qu’il est nécessaire de rendre opérationnel sur la totalité du territoire en impliquant toutes les communes ainsi que les acteurs associatifs concernés.</p>
Descriptif	Plutôt que de rendre le schéma directeur des voies douces prescriptif pour chaque commune, l’idée est de renforcer le positionnement de l’association Véloxy Ecomobilité comme association référente pour tous conseils aux communes dès lors que des travaux de voirie sont envisagés. Il s’agit en effet de rendre le schéma des mobilités actives réellement opérationnel.
Public-cible	Communes membres de la CCHB
Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la création d’un maillage hiérarchisé de réseaux cyclables et piétons - Inciter aux déplacements en vélo et à pieds - Réduire l’utilisation de la voiture individuelle pour les déplacements quotidiens
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser le schéma directeur des voies douces aux élus locaux et aux techniciens des communes et du Département. - Encourager les élus municipaux à travailler avec les associations d’usagers avant d’effectuer des travaux de voirie de manière à aménager des itinéraires cyclables sécurisés de qualité dans les villes et les villages
Acteurs	<p>Responsable : HBA / Service "Transports"</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communes membres HBA - Département de l’Ain / Service « Voiries » - Association Véloxy Ecomobilité
Financement	HBA / Service « Transports »
Budget	Nul
Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET

Etat	<i>Nouvelle action</i>	
Indicateurs de suivi et d'évaluation : <u>Indicateurs de réalisation :</u> - Nombre de communes travaillant avec l'association Veloyo Ecomobilité <u>Indicateurs de résultat :</u> - Linéaire d'aménagements cyclables et piétonniers - Nombre de stationnement vélo		
IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / non</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
	<i>Effet positif</i>	

FICHE ACTION N°12

Axe stratégique : Pour une mobilité durable et efficace...	
Niveau d'implication : Avec les acteurs du territoire	
Organiser et animer une plateforme de mobilité	
Enjeux et contexte	<p>La mobilité – structurée aujourd'hui principalement autour de l'usage de la voiture individuelle – apparaît comme un sujet majeur à traiter sur le territoire. Il s'agit en effet du secteur le plus émissif de gaz à effet de serre (42% des émissions du territoire), secteur qu'il convient également de prendre en compte dans le cadre de la préservation de la qualité de l'air du territoire.</p> <p>La question de la mobilité met également en lumière la forte dépendance des acteurs du territoire aux énergies fossiles pour assurer leurs déplacements (domicile-travail, accessibilité aux lieux de services, de santé...). 33% de la consommation d'énergie du territoire incombe aux déplacements et au transport et la vulnérabilité face à l'augmentation des prix des carburants constitue un vecteur d'amplification de la précarité énergétique de certains ménages.</p> <p>Un enjeu important consiste à informer le public sur les différents services déjà déployés ou qui seront déployés dans le futur. Pour ceci, HBA participera dans un premier temps au réseau de relais mobilité du département puis déploiera une plateforme physique et internet de mobilité.</p>
Descriptif	En lien avec la fiche-action 3 « Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de les mobiliser », implanter une plateforme de mobilité se traduisant par de l'information matérielle et immatérielle, de l'animation et de l'accompagnement des différents publics concernant les modes de déplacements accessibles sur le territoire.
Public-cible	Grand public
Bénéfices attendus	Apporter de la lisibilité à l'offre existante, répondre aux besoins de mobilité des personnes en difficulté, favoriser les nouveaux modes de déplacements durables et encourager les alternatives à la voiture individuelle.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au réseau de relais mobilité du département : inscrire HBA et encourager les structures identifiées du territoire à en faire partie - Déployer une plateforme physique et internet de mobilité permettant de centraliser l'offre, d'informer et conseiller le particulier et de pouvoir proposer une offre de services (mobilité sociale). Il s'agit à la fois d'une plateforme physique (pour sensibilisation et renseignement) et numérique mettant en valeur tous les services disponibles sur le territoire. C'est un relais d'information sur le territoire et un relais d'information des acteurs de la mobilité. - Mise en place d'un réseau local d'acteurs de la mobilité pour identifier les axes de travail. - Créer un document « mobilité » spécifique à HBA.
Acteurs	<p>Responsable : HBA / Responsable du service "Transport, mobilité"</p> <p>Partenaires : HBA / Responsable du service « PCAET »</p>
Financement	HBA / Service "Transports"
Budget	50'000 euros (2018 à 2020)
Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
Etat	<i>Nouvelle action</i>

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Participation au réseau de relais mobilité du département
- Mise en place et animation de la plateforme physique de mobilité
- Mise en place de la plateforme dématérialisée de mobilité
- Animation d'un réseau d'acteurs de la mobilité
- Nombre de communes travaillant avec l'association Veloyo Ecomobilité
- Réalisation d'un document « mobilité »

Indicateurs de résultat :

- Nombre de personnes renseignées par le biais de la plateforme de mobilité physique
- Fréquentation de la plateforme dématérialisée de mobilité (Nombre de visites)
- Diffusion du document « mobilité »

IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
	<i>Effet positif</i>	

FICHE ACTION N°13

Axe stratégique : Pour une mobilité durable et efficace...

Niveau d'implication : Avec les acteurs du territoire

Aider la mise en place de plans de déplacements inter-entreprises

Enjeux et contexte	<p>La mobilité – structurée aujourd’hui principalement autour de l’usage de la voiture individuelle – apparaît comme un sujet majeur à traiter sur le territoire. Il s’agit en effet du secteur le plus émissif de gaz à effet de serre (42% des émissions du territoire), secteur qu’il convient également de prendre en compte dans le cadre de la préservation de la qualité de l’air du territoire.</p> <p>La question de la mobilité met également en lumière la forte dépendance des acteurs du territoire aux énergies fossiles pour assurer leurs déplacements (domicile-travail, accessibilité aux lieux de services, de santé...). 33% de la consommation d’énergie du territoire incombe aux déplacements et au transport et la vulnérabilité face à l’augmentation des prix des carburants constitue un vecteur d’amplification de la précarité énergétique de certains ménages.</p> <p>En lien avec sa compétence développement économique, HBA peut légitimement aider les entreprises à mettre en place des Plans de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) à l’échelle des zones d’activité. L’utilisation de la voiture individuelle est en effet largement utilisée sur le territoire pour les déplacements domicile-travail. Combien de voitures arrivent le matin dans les zones d’activité avec seulement le conducteur à bord ? Pourtant, à l’échelle d’une zone d’activité, il est possible d’animer une démarche proactive visant à mettre en relation les salariés habitant le même secteur de manière à ce qu’ils envisagent le covoiturage plus convivial, moins polluant et surtout plus économique.</p>
Descriptif	A l’échelle de zones d’activité, encourager la mise en place de démarches visant à intégrer de manière globale la problématique des déplacements en prenant un ensemble de mesures pour rationaliser les déplacements quotidiens des usagers des sites et développer des modes de déplacements plus respectueux de l’environnement.
Public-cible	Salariés des entreprises du territoire.
Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l’autosolisme - Encourager les déplacements domicile-travail en covoiturage - Améliorer l’attractivité des zones d’activité - Valoriser l’image des entreprises
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Animer, auprès des entreprises, la connaissance et la pratique du co-voiturage. - Faciliter le déplacement des salariés en horaire de nuit par une mise en contact entre les salariés d’une même zone d’activité.
Acteurs	<p>Responsables : HBA / Services "Transports" et « Développement économique »</p> <p>Partenaire : CCI Ain</p>
Financement	HBA / Service "Transports"
Budget	A définir.
Calendrier	2020-2022
Etat	<i>Nouvelle action</i>

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

Indicateurs de réalisation : Nombre d'entreprises concernées

Indicateurs de résultats : Nombre de salariés concernés

IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
	<i>Effet positif</i>	

FICHE ACTION N°14

Axe stratégique : Pour une économie locale innovante et vertueuse...	
Niveau d'implication : Exemplarité de HBA	
Organiser les services pour prendre en compte les enjeux énergétiques et climatiques	
Enjeux et contexte	<p>HBA compte en 2017 plus d'une centaine d'agents et est appelée à augmenter ses effectifs notamment au regard de ses prises de compétences. Au quotidien, ces agents sont confrontés à une consommation de ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consommation d'énergie pour leurs déplacements - Chauffage, climatisation et éclairage des locaux - Utilisation du matériel informatique : Ordinateur, imprimante... - Production de déchets : papier, alimentation <p>Chaque agent peut être acteurs de la réduction de ses impacts sur l'environnement dans sa vie de tous les jours au bureau. Dans un objectif d'exemplarité, il est important que l'organisation des services de HBA prenne en compte ses aspects.</p>
Descriptif	<p>D'ores et déjà, sont identifiées les pistes d'actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un groupe de travail interne - Plan de formation et de sensibilisation des agents - Recueil des éco-gestes au bureau - Encouragement au covoiturage lors de l'organisation des réunions - Diminution des déplacements des élus par l'organisation de réunions à distance <p>En lien avec la fiche-action 3 « Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de les mobiliser », l'organisation des services sera enrichie au fil des travaux du groupe de travail interne. Constitué sur la base du volontariat des agents et de façon transversale, ce groupe de travail vise l'engagement de tous vers un comportement vertueux dans le cadre professionnel.</p>
Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - Agents de HBA - Elus communautaires
Bénéfices attendus	<p>Par la prise de conscience, impulsion à tous les agents d'un comportement vertueux dans le cadre de leur travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des consommations énergétiques - Réduction des consommations de papier
Objectifs opérationnels	<p>Le groupe de travail interne se réunira 3 à 4 fois par an, enrichira et mettra en œuvre le programme d'actions interne - notamment en précisant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les axes d'amélioration envisageable ? • Quels sont les freins qui peuvent limiter les changements de comportements ? • Quels sont les leviers qui peuvent encourager la mobilisation ? • Quelles sont les méthodes de sensibilisation à mettre en place ? Avec quels moyens ?
Acteurs	<p>Responsable : HBA / Services « PCAET » et « Ressources humaines »</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membres du groupe de travail interne - Agents et élus de HBA
Financement	HBA / Service « PCAET »
Budget	A définir en fonction des actions issues du groupe de travail interne.

	Calendrier	2017-2022 - sur la durée du PCAET.
Etat	<i>Action en cours</i>	
<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation : <u>Indicateurs de réalisation :</u> - Définition d'un groupe de travail interne - Animation d'un groupe de travail interne (réunions/an) <u>Indicateurs de résultats :</u> - Actions menées en interne <u>Indicateurs d'impact :</u> - Réduction des consommations d'énergie interne (kWh) - Réduction des émissions de gaz à effet de serre interne (T_{eq}CO₂) - Réduction des consommations de papier (kg/T) - Réduction de la production de déchets</p>		
IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
	<i>Effet neutre</i>	

FICHE ACTION N°15

Axe stratégique : Pour une économie locale innovante et vertueuse...	
Niveau d'implication : Exemplarité de HBA	
Définir une politique exemplaire d'achat de la collectivité	
Enjeux et contexte	<p>Le territoire de la Communauté de Communes Haut-Bugey bénéficie d'un patrimoine naturel (faune et flore) qu'il convient de préserver et de valoriser. En lien avec cet enjeu, HBA, au titre de l'exemplarité, se doit d'envisager son fonctionnement à l'aune des enjeux Climat, Air et Energie.</p> <p>Dans ce cadre, HBA travaillera pour élaborer une politique exemplaire d'achats avec un déploiement progressif au sein des services.</p>
Descriptif	Dans un objectif d'exemplarité, les achats opérés par les services de HBA se doivent d'intégrer des critères de développement durable (critères en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et développement économique). La définition de cette stratégie, prenant en compte le juste besoin, sera suivie d'un déploiement progressif au sein des services.
Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - Agents de HBA - Fournisseurs de HBA
Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des coûts - Maîtrise des risques (sociaux, environnementaux, économiques)
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une stratégie d'achats responsables (2017 – 2018) - Déploiement progressif de la stratégie d'achats responsables au sein des services (2018 – 2022) - Augmentation de la part des marchés avec clauses de développement durable
Acteurs	Responsables : HBA / Services « PCAET » et « Marchés publics »
	Partenaires : Ensemble des services de HBA.
Financement	HBA / Service "Marché public"
Budget	A définir en fonction du déploiement de la stratégie.
Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET.
Etat	<i>Nouvelle action</i>

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

Indicateurs de réalisation : Rédaction d'une stratégie d'achats

Indicateurs de résultats : Nombre de marchés ayant des clauses de développement durable

- M D	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		

Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
<i>Oui / Oui</i>	<i>Non</i>
Qualité de l'air	
<i>Effet neutre</i>	

FICHE ACTION N°16

Axe stratégique : Pour une économie locale innovante et vertueuse...	
Niveau d'implication : Politiques publiques de HBA	
Enrichir la politique de développement économique par les enjeux climat, air, énergie	
Enjeux et contexte	<p>L'économie locale orientée autour de la plasturgie, de l'agriculture et de la filière bois pourrait se voir directement impactée par les évolutions énergétiques et climatiques : conflit d'usage pour la ressource en eau, qualité de la ressource en eau, évolution des coûts de l'eau, prix de l'énergie (possible baisse de compétitivité).</p> <p>La filière plasturgique, déjà vertueuse du point de vue de la qualité de l'air, en recherche permanente d'innovation et déjà sensible à la part importante des coûts de l'énergie dans ses processus de fabrication, se doit de poursuivre ses efforts d'efficacité énergétique pour conforter sa compétitivité.</p> <p>Avec la « Plastics Vallée », le territoire a su se doter d'une identité forte, porteuse d'une ambition. Intégrées de manière inconsciente dans les processus productifs des entreprises locales, les considérations relatives aux enjeux énergétiques ou à la gestion des déchets post-production, entre autres, devront être clairement identifiées et pour une nouvelle dimension liée à l'industrie du bois.</p>
Descriptif	Energie et déchets sont deux priorités importantes des travaux du Centre Technique Industriel (CTI) qui est par conséquent en mesure de mettre le résultat de ses travaux à la disposition des entreprises du territoire. D'autres acteurs de premier plan comme Trivéo montrent la voie d'un modèle d'économie circulaire. Enfin, le développement de nouveaux produits en lien avec les enjeux énergétiques et climatiques (emballages réutilisables par exemple) peut compléter l'étendue des possibilités d'une véritable « éco-plasturgie ».
Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - HBA / Service "Economie" - Acteurs économiques du territoire
Bénéfices attendus	Enrichir les stratégies de développement économique par les enjeux climat, air, énergie.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Enrichissement de la stratégie économique - Mise en application de la stratégie économique enrichie
Acteurs	<p>Responsable : HBA / Service « Développement économique »</p> <p>Partenaire : Centre Technique Industriel</p>
Financement	HBA / Service « Développement économique »
Budget	A définir en fonction de l'enrichissement de la stratégie.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Enrichissement de la stratégie économique (2018) - Mise en œuvre de la stratégie économique enrichie (2019-2022)
Etat	<i>Nouvelle action</i>
Indicateurs de suivi et d'évaluation :	
<u>Indicateur de réalisation</u> : Enrichissement de la stratégie économique	
<u>Indicateurs de résultats</u> : Actions menées en lien avec l'enrichissement de la stratégie économique	

IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
<i>Effet neutre</i>		

FICHE ACTION N°17

Axe stratégique : Pour une économie locale innovante et vertueuse...	
Niveau d'implication : Politiques publiques de HBA	
Orienter les fonds d'innovation vers la prise en compte des enjeux climat-air-énergie	
Enjeux et contexte	<p>L'économie locale orientée autour de la plasturgie, de l'agriculture et de la filière bois pourrait se voir directement impactée par les évolutions énergétiques et climatiques : Conflit d'usage pour la ressource en eau ; Qualité de la ressource en eau ; Evolution des coûts de l'eau ; Prix de l'énergie (possible baisse de compétitivité). La filière plasturgique, déjà vertueuse du point de vue de la qualité de l'air, en recherche permanente d'innovation et déjà sensible à la part importante des coûts de l'énergie dans ses processus de fabrication, se doit de poursuivre ses efforts d'efficacité énergétique pour conforter sa compétitivité.</p> <p>Par le fonds d'innovation qu'elle structurera, HBA a la possibilité d'orienter ses efforts vers la prise en compte des enjeux climat-air-énergie.</p>
Descriptif	Mobiliser le Fonds d'Innovation Technologique de HBA pour les études, missions de conseils et efforts des entreprises pour réduire leurs consommations énergétiques.
Public-cible	Entreprises du territoire issues des filières plasturgie, bois ou du numérique.
Bénéfices attendus	Orienter les entreprises du territoire issues des filières plasturgie, bois ou du numérique vers la prise en compte des enjeux climat-air-énergie.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir annuellement 3 entreprises issues des filières plasturgie, bois ou du numérique qui présenteront des projets d'innovation énergétique. - Nombre d'entreprises concernées : 15 sur 3 ans
Acteurs	<p>Responsable : HBA / Service "Développement économique"</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CCI Ain - Centre Technique Industriel - Pôles de compétitivité - HBA / Service « Finances »
Financement	HBA / Service "Développement économique"
Budget	<ul style="list-style-type: none"> - 90 000 euros sur 3 ans pour HBA - 30 000 euros sous forme de mise à disposition de moyens (humains, matériels, etc...)
Calendrier	2018-2022
Etat	<i>Nouvelle action</i>
Indicateurs de suivi et d'évaluation :	
<u>Indicateur de réalisation :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Montant alloué par HBA (€) - Montant alloué en incluant les partenaires (€) 	
<u>Indicateurs de résultats :</u> Nombre d'entreprises concernées	

IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
<i>Effet neutre</i>		

FICHE ACTION N°18

Axe stratégique : Pour une économie locale innovante et vertueuse...	
Niveau d'implication : Politiques publiques de HBA	
Définir des politiques de développement agricole en relation avec les enjeux climat, air, énergie	
Enjeux et contexte	<p>L'agriculture du Haut-Bugey est une agriculture de moyenne montagne fondée sur l'élevage : sur 100 exploitations, 93 pratiquent l'élevage. On peut distinguer deux grandes filières: la filière laitière (51% des exploitations), la filière viande (24%).</p> <p>Les surfaces agricoles représentent un peu plus de 20 % de la surface totale du territoire et se composent essentiellement de prairies permanentes. Cela s'explique par la présence de nombreux signes de qualité : 4 Indications Géographiques Protégées (Coteaux de l'Ain, Volailles de l'Ain, Emmenthal français Est-Central, Gruyère) et 3 Appellations d'Origine Contrôlée (Comté, Morbier, Bleu de Gex) qui garantissent des pratiques extensives.</p> <p>La stratégie du territoire en matière d'agriculture a été longtemps guidée par le CDDRA (Contrat de Développement Durable avec la région Rhône-Alpes). Ce contrat étant achevé, il appartient à HBA de définir sa propre stratégie. Cette stratégie territoriale, conçue en partenariat avec les acteurs du territoire concernés, favorisera notamment la qualité paysagère du territoire et la qualité de son « puits carbone ».</p>
Descriptif	<p>La stratégie agricole de HBA pourrait s'articuler autour de 3 grands axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer du lien entre les acteurs (élus, associations, professionnels) - Mettre en place des politiques publiques permettant de favoriser l'installation d'activités agricoles pérennes - Soutenir la création d'associations foncières pastorales
Public-cible	- Agriculteurs, associations et habitants du territoire
Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et développer d'une économie agricole de qualité - Répondre aux besoins de nouveaux consommateurs - Assurer un dialogue territorial autour de l'alimentation permettant la montée en gamme des produits et la consommation en circuits-courts - Préserver la qualité paysagère du territoire - Préserver la qualité du « puit carbone » territorial
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une stratégie agricole pour le territoire - Mise en œuvre de la stratégie agricole
Acteurs	<p>Responsable : HBA / Pôle « Développement durable et environnement »</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HBA / Pôle « Développement durable et environnement » - HBA / Service « Développement économique » - HBA / Pôle « Développement du territoire » - Agriculteurs du territoire - Associations - Habitants du territoire
Financement	HBA / Pôle « Développement durable et environnement »
Budget	A définir en fonction de la définition de la stratégie agricole
Calendrier	2017-2022 - sur la durée du PCAET

Etat		<i>Action en cours</i>	
Indicateurs de suivi et d'évaluation : <u>Indicateur de réalisation</u> : Elaboration de la stratégie agricole <u>Indicateurs de résultats</u> : Actions menées en lien avec la stratégie agricole			
IMPACT	Engagement financier		Moyens humains
			
	Impact GES		Réduction conso d'énergie
			<i>Non</i>
	Atténuation / Adaptation		Energie renouvelable
	<i>Non / Oui</i>		<i>Non</i>
	Qualité de l'air		
<i>Effet positif</i>			

FICHE ACTION N°19

Axe stratégique : Pour une économie locale innovante et vertueuse...	
Niveau d'implication : Politiques publiques de HBA	
Définir des politiques de développement forestier en relation avec les enjeux climat, air, énergie	
Enjeux et contexte	<p>La forêt occupe 70 % de la surface du territoire et se compose de 1/4 de résineux, 1/4 de feuillus, 2/5 de peuplements mélangés, 1/10 d'autres peuplements. 50% de la propriété forestière est communale, 48% privée et 2% domaniale. Cette situation facilite l'exploitation forestière mais le morcellement des parcelles privées rend par ailleurs difficile la gestion et la valorisation de certains massifs. Aussi la ressource est-elle menacée par des maladies et par le réchauffement climatique.</p> <p>La stratégie du territoire en matière de gestion de la forêt a été longtemps guidée par le CDDRA (Contrat de Développement Durable avec la région Rhône-Alpes) et la charte forestière. Ces deux dispositifs étant arrivés à échéance, il appartient à HBA de définir sa propre stratégie en s'appuyant sur le fonds de replantation qu'elle gère depuis plusieurs années et à l'appui de la création d'une antenne régionale du pôle de compétitivité Xylofutur dans le Haut-Bugey. L'enjeu économique du bois est en effet important pour le territoire, autant en termes de ressource en bois de chauffage qu'en ce qui concerne le bois d'œuvre. Cette stratégie forestière, conçue en partenariat avec les acteurs du territoire concernés, favorisera notamment la qualité paysagère du territoire et la qualité de son « puit carbone ».</p>
Descriptif	<p>La stratégie forestière de HBA pourrait, par exemple, s'articuler autour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un plan de gestion de la forêt intercommunale située près du technopole à Bellignat - d'un protocole de déclaration de travaux en forêt pour maintenir des sentiers praticables par de multiples activités - du développement de dessertes forestières pour une meilleure exploitation des bois - de la création de plateformes de stockage - du développement de chaufferies bois - la promotion des métiers du bois
Public-cible	- Acteurs de la forêt, associations et habitants du territoire
Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une meilleure exploitation de la ressource - Maintenir et développer la filière économique sylvicole locale - Développer la filière bois-énergie - Valoriser de nouveaux produits bois dans la construction, avec développement de nouvelles filières innovantes (feuillus, matériaux composites, sapin blanc...) - Préserver la qualité paysagère du territoire - Préserver la qualité du « puit carbone » territorial
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une stratégie forestière pour le territoire - Mise en œuvre de la stratégie forestière
Acteurs	<p>Responsable : HBA / Pôle « Développement durable et environnement »</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HBA / Pôle « Développement durable et environnement » - HBA / Service « Développement économique » - HBA / Pôle « Développement du territoire » - Acteurs de la forêt - Associations - Habitants du territoire

	Financement	HBA / Pôle « Développement durable et environnement »
	Budget	A définir en fonction de la définition de la stratégie forestière.
	Calendrier	2017-2022 - sur la durée du PCAET
Etat		<i>Action en cours</i>
Indicateurs de suivi et d'évaluation :		
<u>Indicateur de réalisation</u> : Elaboration de la stratégie forestière		
<u>Indicateurs de résultats</u> : Actions menées en lien avec la stratégie forestière		
IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		<i>Non</i>
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Oui</i>	
	Qualité de l'air	
	<i>Effet négatif à minimiser par des mesures adaptées</i>	

FICHE ACTION N°20

Axe stratégique : Pour une économie locale innovante et vertueuse...	
Niveau d'implication : Avec les acteurs du territoire	
Rédiger des fiches pratiques destinées aux entreprises	
Enjeux et contexte	<p>L'économie locale orientée autour de la plasturgie, de l'agriculture et de la filière bois pourrait se voir directement impactée par les évolutions énergétiques et climatiques : Conflit d'usage pour la ressource en eau ; Qualité de la ressource en eau ; Evolution des coûts de l'eau ; Prix de l'énergie (possible baisse de compétitivité). La filière plasturgique, déjà vertueuse du point de vue de la qualité de l'air, en recherche permanente d'innovation et déjà sensible à la part importante des coûts de l'énergie dans ses processus de fabrication, se doit de poursuivre ses efforts d'efficacité énergétique pour conforter sa compétitivité.</p> <p>Le Centre Technique Industriel (CTI), dont la vocation est de mettre en valeur et de promouvoir des nouvelles technologies, sera sollicité pour élaborer des fiches pratiques destinées aux entreprises.</p>
Descriptif	<p>En lien avec la fiche-action 3 « Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de les mobiliser », rédiger des fiches pratiques tournées vers le monde industriel pour œuvrer positivement sur les impacts environnementaux et énergétiques des producteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des process - Optimisations énergétiques internes aux entreprises - Réduction et valorisation des déchets : Internes à l'entreprise, post production, plastiques présents dans les ordures ménagères <p>Cette action prend en considération les modalités de diffusion de ces fiches pratiques dont la couverture doit être la plus large possible tout en restant ciblée (réunions, réseaux sociaux spécialisés, site internet, brochures, etc...)</p>
Public-cible	- Entreprises industrielles du territoire
Bénéfices attendus	Information et sensibilisation des entreprises industrielles du territoire.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de fiches pratiques thématiques - Diffusion des fiches pratiques auprès des entreprises industrielles du territoire
Acteurs	<p>Responsable : HBA / Service "Développement économique"</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre Technique Industriel - CCI Ain
Financement	HBA / Service "Développement économique"
Budget	A définir.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction des fiches pratiques (2018) - Diffusion des fiches pratiques (2019-2022)
Etat	<i>Nouvelle action</i>

Indicateurs de suivi et d'évaluation :
Indicateur de réalisation : Nombre de fiches pratiques diffusées
Indicateurs de résultats : Nombre d'entreprises concernées

IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Oui</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
	<i>Effet neutre</i>	

FICHE ACTION N°21

Axe stratégique : Pour une économie locale innovante et vertueuse...	
Niveau d'implication : Avec les acteurs du territoire	
Déployer largement des animations de la CCI sur les enjeux énergie et climat	
Enjeux et contexte	<p>L'économie locale orientée autour de la plasturgie, de l'agriculture et de la filière bois pourrait se voir directement impactée par les évolutions énergétiques et climatiques : Conflit d'usage pour la ressource en eau ; Qualité de la ressource en eau ; Evolution des coûts de l'eau ; Prix de l'énergie (possible baisse de compétitivité). La filière plasturgique, déjà vertueuse du point de vue de la qualité de l'air, en recherche permanente d'innovation et déjà sensible à la part importante des coûts de l'énergie dans ses processus de fabrication, se doit de poursuivre ses efforts d'efficacité énergétique pour conforter sa compétitivité.</p> <p>La Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) déploie des animations et des outils en lien avec les enjeux énergie et climat. Il s'agit d'augmenter leur audience, en particulier en travaillant sur les synergies avec HBA.</p>
Descriptif	La CCI Ain organise très régulièrement des ateliers à destination des entreprises du territoire pour les sensibiliser aux enjeux de la gestion de l'énergie (pré-diagnostic énergétique gratuits, outils de suivi, ateliers pour mise en place de l'ISO 50 001, réunions de mutualisation de retours d'expérience). En lien avec la fiche-action 3 « Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de les mobiliser », il s'agit d'augmenter leur audience, en particulier en travaillant sur les synergies avec HBA.
Public-cible	- Entreprises industrielles du territoire
Bénéfices attendus	Participation des entreprises du territoire aux animations de la CCI.
Objectifs opérationnels	<p>L'audience n'étant pas toujours au rendez-vous, pour l'améliorer, les pistes suivantes pourront être explorées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se greffer sur des animations/événements existants - Mieux utiliser les outils de communication de la CCHB - S'appuyer sur l'expérience d'acteurs vertueux - Expérimenter de nouveaux outils tels que les webinaires - Utiliser l'entrée économique et budgétaire (augmentation des coûts de l'énergie) - Mettre en valeur des « success story » d'entreprises accompagnées par la CCI et ayant diminué leur coût d'énergie - Articuler les propositions avec les aides à la décision de l'ADEME
Acteurs	<p>Responsable : CCI Ain</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HBA / Services « Développement économique » et « PCAET » - Entreprises industrielles vertueuses du territoire
Financement	HBA / Service « Développement économique »
Budget	A définir selon les actions envisagées.
Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET

Etat	<i>Nouvelle action</i>	
Indicateurs de suivi et d'évaluation : Indicateur de réalisation : Nombre d'animations proposées Indicateur de résultat : Nombre d'entreprises concernées		
IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Oui</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
	<i>Effet neutre</i>	

FICHE ACTION N°22

Axe stratégique : Pour une économie locale innovante et vertueuse...	
Niveau d'implication : Avec les acteurs du territoire	
Favoriser l'implantation d'une épicerie solidaire	
Enjeux et contexte	<p>Les personnes en situation de précarité ont développé des compétences remarquables de gestion budgétaire. Pour autant, elles n'arrivent pas à boucler le mois et doivent arbitrer entre des besoins fondamentaux : se nourrir ou se loger, habiller les enfants ou se soigner... Dans ce contexte, l'alimentation devient la principale variable d'ajustement budgétaire. La création d'épicerie solidaire mixte est un maillon important de l'accompagnement des publics en situation de précarité alimentaire.</p> <p>Dans le cadre du déploiement de la politique de la ville, le concept d'épicerie solidaire, sur le modèle de celle qui va être expérimenté à Oyonnax, pourrait être décliné sous l'égide de HBA dans d'autres localisations du territoire.</p>
Descriptif	Aider à la création et favoriser l'implantation durable d'une épicerie solidaire dont la principale activité sera d'assurer une assistance alimentaire aux populations précaires dans une logique d'autonomisation et de responsabilisation des publics tout en permettant à tous d'accéder aux différents produits proposés. Par rapport à un service d'aide alimentaire classique, l'innovation consistera notamment à privilégier un large choix de produits frais achetés à des producteurs locaux.
Public-cible	L'Épicerie sera mixte, elle accueillera un certain nombre de clients sans tarification aidée (clients solidaires) et un très grand nombre de clients avec une tarification aidée.
Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à un public exclu des circuits de consommation traditionnels de choisir les produits qu'il souhaite consommer, en vendant, à un faible prix, des denrées de qualité - Un CDI et 4 emplois en insertion seront nécessaires pour assurer l'activité de l'épicerie. L'objectif pour les salariés en insertion sera de favoriser le retour à un emploi stable en leur proposant une activité économique dont l'expérience sera un atout ultérieur sur le marché du travail.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la création d'une épicerie solidaire à Oyonnax. - Etudier la déclinaison du concept d'épicerie solidaire dans d'autres localisations du territoire.
Acteurs	<p>Responsable : Groupe Solid'Aire</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ville d'Oyonnax - HBA / Pôle « Service à la population » - Conseil départemental de l'Ain - Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes - Dirrecte Auvergne-Rhône-Alpes - Pôle Emploi
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Région Auvergne-Rhône-Alpes - Département de l'Ain - HBA - CCAS Oyonnax/PQPV - Agence de services et de paiement
Budget	Budget total : 180 000 € HBA : 3 000 € (2017)
Calendrier	Ouverture prévue en septembre 2017 à Oyonnax.

Etat	<i>Action en cours</i>	
<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation : Indicateur de réalisation : Ouverture de l'épicerie solidaire à Oyonnax Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abondement annuel par rapport au nombre de paniers aidés fournis et au nombre de familles aidées touchées - Ratio usagers avec aide par rapport aux usagers sans aide - Analyse qualitative par les professionnels et les usagers - Cartographie des fournisseurs de l'Epicerie - Analyse et composition des paniers moyens 		
IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		<i>Non</i>
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Non / Oui</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
	<i>Effet neutre</i>	

FICHE ACTION N°23

Axe stratégique : Pour un espace naturel préservé et valorisé...		
Niveau d'implication : Politiques publiques de HBA		
Déployer une politique "déchets" ambitieuse en ce qui concerne les enjeux climat, air, énergie		
Enjeux et contexte	<p>Le territoire de HBA bénéficie d'un patrimoine naturel (faune et flore) qu'il convient de préserver et de valoriser. En lien avec cet enjeu, HBA, au titre de l'exemplarité, se doit d'envisager l'exercice de ses compétences en prenant en compte les enjeux Climat, Air et Energie. En ce qui concerne la compétence « déchets », trois flux de déchets différents sont collectés sur le territoire : les déchets recyclables, le verre ménager et les ordures ménagères résiduelles (OMR). Il s'agit de prendre en compte les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire la quantité de déchets produits et collectés - Optimiser la gestion et la collecte des déchets - Mieux recycler les déchets du territoire <p>L'efficacité de cette fiche-action doit être mise en regard d'actions d'encouragement aux changements de comportements qui seront engagées dans le cadre de la fiche-action 3 « Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de les mobiliser ».</p>	
SOUS-ACTION 23.1 Faire converger les méthodes de tri sur le territoire	Descriptif	Actuellement, il existe deux régimes de collecte et de tri des déchets, induits par l'adhésion de HBA à deux syndicats de traitement différents. La convergence des méthodes de tri peut être obtenue par l'adhésion de HBA à un seul et même syndicat. Au vu de la répartition des deux syndicats sur le territoire, la solution de facilité est une adhésion complète au Sidéfage. Cette démarche doit être couplée avec une négociation avec Organom qui gère aujourd'hui la collecte et le traitement sur la partie occidentale du territoire. Une des pistes de réflexion consiste en l'échange de déchets fermentescibles (à hauteur de 1000 t/an) entre le Sidéfage et Organom (déchets fermentescibles issus des cantines scolaires ou des marchés) pour compenser la perte de tonnage engendrée par la sortie de HBA du périmètre d'Organom. Cette réflexion devra intégrer les boues d'épuration. La question de la contribution à l'habitant doit également être solutionnée.
	Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - HBA / Service « Déchets » - Habitants du territoire
	Bénéfices attendus	Simplifier les consignes de tri pour améliorer la quantité de déchets recyclés.
	Objectifs opérationnels	Adhésion de HBA à un seul syndicat de traitement
	Acteurs	<p>Responsable : HBA / Service « Déchets »</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SÍDEFAGE - Organom
	Financement	HBA / Service « Déchets »
	Budget	2,5M€ (Sortie brute d'Organum)
	Calendrier	2019 - 2020

SOUS-ACTION 23.2 Assurer une collecte des cartons dans les commerces	Descriptif	La collecte des cartons dans les commerces est expérimentée à Oyonnax depuis janvier 2016. Cette opération va être étendue aux communes de Bellignat et Arbent ; puis être étendue aux cartons des marchés forains.
	Public-cible	- Commerçants d'Oyonnax, puis Bellignat et Arbent
	Bénéfices attendus	Améliorer la quantité de déchets recyclés.
	Objectifs opérationnels	100 tonnes de cartons collectées par an auprès des commerçants.
	Acteurs	Responsable : HBA / Services « Déchets »
		Partenaire : SIFEAGE
	Financement	HBA / Services « Déchets »
	Budget	0€ (équilibre budgétaire si >2t/semaine)
Calendrier	2017-2020	
SOUS-ACTION 23.3 Aider à l'achat de composteurs individuels	Descriptif	HBA attribue une subvention à tout usager du territoire qui acquiert un composteur individuel et qui en fait la demande, sous réserve d'un dossier de demande conforme et d'un justificatif d'achat, correspondant à 50 % du prix d'achat TTC, et d'un montant maximum de 25 € TTC.
	Public-cible	- Habitants du territoire
	Bénéfices attendus	Diminuer la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées.
	Objectifs opérationnels	20 composteurs remboursés par an.
	Acteurs	Responsable : HBA / Service « Déchets »
	Financement	HBA / Service « Déchets »
	Budget	400€/an
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
SOUS-ACTION 23.4 Encourager le compostage collectif	Descriptif	Cette opération consiste à mettre en place un lieu dédié au compostage au pied d'immeubles afin que chaque résident puisse y déposer ses déchets organiques. Les composteurs étant gérés directement par les habitants.
	Public-cible	Habitants du territoire
	Bénéfices attendus	Diminuer la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées.
	Objectifs opérationnels	2 copropriétés dotées par an
	Acteurs	Responsable : HBA / Service « Déchets »

		Partenaire : SIDEFAGE
	Financement	HBA / Service « Déchets »
	Budget	500€/projet
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
SOUS-ACTION 23.5 Moderniser et augmenter les points d'apport volontaire	Descriptif	La collectivité met à la disposition des usagers un réseau de contenants, répartis sur le territoire et accessibles à l'ensemble de la population.
	Public-cible	Habitants du territoire
	Bénéfices attendus	Diminuer la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées.
	Objectifs opérationnels	Densité points de tri = 1 pour 300 habitants
	Acteurs	Responsable : HBA / Service « Déchets » Partenaire : - SIDEFAGE - Organum
	Financement	- HBA / Service « Déchets » - SIDEFAGE
	Budget	A définir.
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
SOUS-ACTION 23.6 Renouveler le parc de bennes	Descriptif	En lien avec la fiche-action 8 « Elaborer et animer un Plan de Déplacements de l'Administration », renouveler le parc de bennes.
	Public-cible	HBA / Service « Déchets »
	Bénéfices attendus	- Réduction des consommations de carburant - Diminution des émissions à gaz à effet de serre et préservation de la qualité de l'air
	Objectifs opérationnels	1 benne renouvelée par an
	Acteurs	Responsable : HBA / Service « Déchets »
	Financement	HBA / Service « Déchets »
	Budget	180 000€ TTC/benne
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET

SOUS-ACTION 23.7 Assurer la remise en état de palettes en bois	Descriptif	Dans le cadre du service « déchetterie », assurer la remise en état de palettes en bois pour leur réutilisation.
	Public-cible	Habitants du territoire
	Bénéfices attendus	Améliorer la quantité de matière recyclée.
	Objectifs opérationnels	A définir.
	Acteurs	Responsable : HBA / Service « Déchets »
	Financement	HBA / Service « Déchets »
	Budget	A définir.
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
Etat	<i>Action en cours</i>	
<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation :</p> <p><u>Indicateur de réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la convergence de tri - Nombre d'opérations de collecte de cartons organisée - Montant de l'aide à l'achat de composteurs (€) - Nombre d'opérations de compostage collectif engagées - Part du parc de véhicules renouvelée (%) <p><u>Indicateur de résultat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quantité de carton collectée (kg) - Nombre de composteurs dont l'achat a été aidé - Nombre de points d'apport volontaire/habitant - Tonnage de palettes remise en état (t) <p><u>Indicateurs d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Production de déchets ménagers et assimilés (hors déblais et gravats) par habitant (kg/hab.) - Recyclage des déchets ménagers et assimilés (kg/hab) - Pourcentage de déchets valorisable dans les ordures ménagères (%) 		
IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Non</i>	
	Qualité de l'air	
	<i>Effet neutre</i>	

FICHE ACTION N°24

Axe stratégique : Pour un espace naturel préservé et valorisé...		
Niveau d'implication : Politiques publiques de HBA		
Déployer une politique "eau" ambitieuse en ce qui concerne les enjeux climat, air, énergie		
Enjeux et contexte	<p>Le territoire de HBA bénéficie d'un patrimoine naturel (faune et flore) qu'il convient de préserver et de valoriser. En lien avec cet enjeu, HBA, au titre de l'exemplarité, se doit d'envisager l'exercice de ses compétences en prenant en compte les enjeux Climat, Air et Energie.</p> <p>En perspective de la reprise totale de la compétence « eau » en 2018, HBA anticipera l'organisation qui permettra de mettre en place un suivi et une évaluation efficaces de la performance énergétique du service, qu'il soit géré en interne ou délégué à un prestataire.</p> <p>L'efficacité de cette fiche-action doit être mise en regard d'actions d'encouragement aux changements de comportements qui seront engagées dans le cadre de la fiche-action 3 « Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de les mobiliser ».</p>	
SOUS-ACTION 24.1 Suivre la performance énergétique service « eau »	Descriptif	Mettre en place un suivi et une évaluation de la performance énergétique du service « eau ». En fonction des résultats du suivi et de l'évaluation, mettre en place des mesures correctives adaptées.
	Public-cible	HBA / Service « Eau, assainissement »
	Bénéfices attendus	Réduction potentielle des consommations d'énergie dues au service « eau ».
	Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi et l'évaluation de la performance énergétique du service « eau » - Diminution de la consommation énergétique du système d'alimentation en eau potable - Rendement du réseau : 85%
	Acteurs	Responsable : HBA / Service « Eau, assainissement »
	Financement	HBA / Service « Eau, assainissement »
	Budget	A définir.
	Calendrier	2018 - 2022
SOUS-ACTION 24.2 Utiliser l'énergie gravitaire de l'eau	Descriptif	Réactiver l'idée d'utiliser l'énergie gravitaire de l'eau pour produire de l'énergie.
	Public-cible	HBA / Service « Eau, assainissement »
	Bénéfices attendus	Produire de l'énergie d'origine renouvelable.
	Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer l'étude de production d'énergie par l'utilisation de la force gravitaire de l'eau. - En fonction de conclusion de l'étude, mettre en œuvre les prescriptions.
	Acteurs	Responsable : HBA / Service "Eau, assainissement"

	Financement	HBA / Service « Eau, assainissement »
	Budget	25 000 € (Pour la partie études budgétés en 2017)
	Calendrier	2017-2022 – sur la durée du PCAET
SOUS-ACTION 24.3 Utiliser la facture « eau » comme moyen de sensibilisation des usagers	Descriptif	En lien avec la fiche-action 3 « Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de les mobiliser », faire de la facture du service « eau » un moyen de sensibilisation des usagers à leur consommation en vue de les inciter à utilisation rationnelle de celle-ci.
	Public-cible	Usagers du service « eau »
	Bénéfices attendus	Réduction de la quantité d'eau consommée.
	Objectifs opérationnels	Intégrer à la facture du service « eau » des informations visant à sensibiliser l'utilisateur sur sa consommation et son évolution.
	Acteurs	Responsable : HBA / Service « Eau, assainissement »
	Financement	HBA / Service « Eau, assainissement »
	Budget	Nul
	Calendrier	2018-2022 – avec la reprise totale de la compétence de distribution de l'eau
Etat	<i>Nouvelle action</i>	
Indicateurs de suivi et d'évaluation :		
<u>Indicateurs de réalisation :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et évaluation de la consommation énergétique du service « eau » - Réalisation d'une étude de production d'énergie à partir de la force gravitaire de l'eau - Eléments pédagogiques portant sur la facturation de l'eau 		
<u>Indicateurs de résultat :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Actions correctives et d'amélioration des installations du service de l'eau - Principes de tarification et de facturation votés et publiés 		
<u>Indicateurs d'impact :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Consommation d'énergie (kWh/hab) - Consommation d'énergie (kWh/m³ pompés) - Rendement des réseaux de distribution - Production d'électricité obtenue par microturbinage (kWh) 		
	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Oui</i>	
	Qualité de l'air	
	<i>Effet neutre</i>	

FICHE ACTION N°25

Axe stratégique : Pour un espace naturel préservé et valorisé...		
Niveau d'implication : Politiques publiques de HBA		
Déployer une politique "assainissement" ambitieuse en ce qui concerne les enjeux climat, air, énergie		
Enjeux et contexte	<p>Le territoire de Haut-Bugey Agglomération bénéficie d'un patrimoine naturel (faune et flore) qu'il convient de préserver et de valoriser. En lien avec cet enjeu, HBA, au titre de l'exemplarité, se doit d'envisager l'exercice de ses compétences en prenant en compte les enjeux Climat, Air et Energie. En matière d'assainissement, dans le cadre des compétences actuelles, la CCHB mettra en place un suivi et une évaluation efficaces de la performance énergétique du service, qu'ils soient géré en interne ou délégué à un prestataire.</p> <p>En perspective de la reprise totale de la compétence « assainissement » en 2018, HBA anticipera l'organisation qui permettra de mettre en place un suivi et une évaluation efficaces de la performance énergétique du service, qu'il soit géré en interne ou délégué à un prestataire.</p>	
SOUS-ACTION 25.1 Suivre la performance énergétique du service « assainissement »	Descriptif	Mettre en place un suivi et une évaluation de la performance énergétique du service « assainissement ». En fonction des résultats du suivi et de l'évaluation, mettre en place des mesures correctives adaptées.
	Public-cible	HBA / Service « Eau, assainissement »
	Bénéfices attendus	Réduction potentielle des consommations d'énergie dues au service « assainissement ».
	Objectifs opérationnels	Optimisation des consommations énergétiques des STEP
	Acteurs	Responsable : HBA / Service "Eau, assainissement"
	Financement	HBA / Service "Eau, assainissement"
	Budget	A définir.
	Calendrier	2018 - 2022
SOUS-ACTION 25.2 Déployer des techniques vertueuses	Descriptif	Pour toute nouvelle station ou toute rénovation de station existante, déployer les techniques les plus vertueuses.
	Public-cible	HBA / Service « Eau, assainissement »
	Bénéfices attendus	- Exemplarité de la collectivité - Utilisation rationnelle de l'énergie
	Objectifs opérationnels	- Intégration des clauses spécifiques des CCTP - Optimisation des consommations énergétiques des STEP
	Acteurs	Responsable : HBA / Service « Eaux, assainissement »

	Financement	HBA / Service « Eaux, assainissement »
	Budget	A définir.
	Calendrier	2017–2022 - sur la durée du PCAET
SOUS-ACTION 25.3 Optimiser l'élimination des boues d'épuration	Descriptif	Privilégier les filières d'élimination des boues d'épuration qui minimisent les impacts environnementaux.
	Public-cible	HBA / Service « Eau, assainissement »
	Bénéfices attendus	- Exemplarité de la collectivité - Utilisation rationnelle de l'énergie - Minimisation des impacts environnementaux
	Objectifs opérationnels	Augmentation des quantités de boues d'épuration éliminées par des filières minimisant les impacts environnementaux.
	Acteurs	Responsable : HBA / Service « Eau, assainissement »
	Financement	HBA / Service « Eau, assainissement »
	Budget	A définir.
	Calendrier	2018 - 2022
SOUS-ACTION 25.4 Assurer la gestion des eaux pluviales	Descriptif	Mettre en œuvre une gestion vertueuse des eaux pluviales.
	Public-cible	- HBA / Services « Eaux, assainissement », « infrastructures, bâtiments » et « Urbanisme » - Tout aménageur du territoire
	Bénéfices attendus	Protection du milieu naturel et de prévention des inondations (protection des biens et des personnes).
	Objectifs opérationnels	- Maîtriser les flux localement - Améliorer le fonctionnement des STEP
	Acteurs	Responsables : HBA / Service « Eau, assainissement », « Infrastructures, bâtiments »
		Partenaire : HBA / Service "Urbanisme"
	Financement	- HBA / Budget général. - Agence de l'eau
	Budget	A définir.
Calendrier	2018 - 2022	

Etat	<i>Action à diffuser</i>	
<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation : <u>Indicateurs de réalisation :</u> - Nombre d'habitants desservis par une station d'épuration ayant fait l'objet d'une étude d'optimisation environnementale et énergétique <u>Indicateurs de résultats :</u> - Ratio kWh/kgDBO5 éliminé - Actions correctives et d'amélioration - Pourcentage de boues valorisées énergétiquement (%) - Distance parcourue par les boues d'épuration (km) - Pourcentage de nouvelles constructions avec infiltration des eaux de pluie à la parcelle (%) - Pourcentage de linéaire de réseau séparatif par rapport au linéaire total de réseau d'assainissement (%)</p>		
IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
		
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Oui / Oui</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
<i>Effet neutre</i>		

FICHE ACTION N°26

Axe stratégique : Pour un espace naturel préservé et valorisé...		
Niveau d'implication : Politiques publiques de HBA		
Elaborer et mettre en œuvre une politique de préservation de la biodiversité et du grand cycle de l'eau		
Enjeux et contexte	<p>Le territoire de Haut-Bugey Agglomération bénéficie d'un patrimoine naturel (faune et flore) qu'il convient de préserver et de valoriser. Ce patrimoine naturel est certes riche mais fragile. Les grandes tendances climatiques vont accroître sa vulnérabilité et menacer les espèces faunistiques et floristiques remarquables vivant dans ces milieux naturels.</p> <p>Le développement urbain et économique du Haut-Bugey s'est réalisé ces dernières années bien souvent au détriment des ressources naturelles. Une des conséquences directes étant l'accroissement de l'exposition d'une grande partie du territoire au risque inondation.</p> <p>En ce sens, HBA est engagée de longue date pour la gestion de » ces différentes problématiques, notamment au travers les actions des contrats de rivière Lange/Oignin et Bienne Merdanson.</p>	
SOUS-ACTION 26.1 Proposer une trame verte et bleue à l'échelle de la communauté de communes du Haut-Bugey	Descriptif	La Trame Verte et Bleue est un outil d'aménagement qui vise à maintenir et reconstituer un réseau d'échanges sur le territoire pour que les espèces animales et végétales puissent, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer. L'objectif de cette action est de décliner à l'échelle communautaire le schéma de cohérence écologique.
	Public-cible	<ul style="list-style-type: none"> - HBA / Pôle « Développement durable et environnement » - Communes membres - Habitants du territoire
	Bénéfices attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver et restaurer les ressources naturelles et la biodiversité. - Faire en sorte que la biodiversité s'adapte au mieux au changement climatique et diverses pressions exercées par l'homme.
	Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les réservoirs de biodiversité sur le territoire - Analyser les continuités écologiques en cohérence avec le SRCE et le SCOT - Evaluer les zones de conflits - Identifier les corridors écologiques présents, à développer ou à préserver - Animer une démarche de concertation/sensibilisation - Définir et mettre en œuvre un plan d'action
	Acteurs	<p>Responsable : HBA / Pôle « Développement durable et environnement » A partir du 1^{er} janvier 2018 : SR3A</p> <p>Partenaires : Acteurs de l'environnement sur le territoire</p>
	Financement	<ul style="list-style-type: none"> - HBA / Pôle « Développement durable et environnement » - Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse - Conseil départemental de l'Ain - Région Auvergne-Rhône-Alpes
	Budget	A définir en fonction des études.
	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de la trame Verte et Bleue sur le territoire de HBA (2017-2018) - Mise en œuvre du plan d'actions (2018 – 2022)

SOUS-ACTION Proposer un Espace de Bon Fonctionnement pour la communauté de communes Haut-Bugey	Descriptif	L'Espace de Bon Fonctionnement (EBF) est l'espace dans lequel pourront se dérouler sans contraintes les phénomènes résultant des principales fonctions de l'hydrosystème. Il s'agit des fonctions liées à la morphologie, l'hydraulique, la biologie, l'hydrogéologie et la biogéochimie. L'objectif de cette action est de décliner à l'échelle communautaire les EBF dans l'objectif de les préserver et les restaurer.
	Public-cible	- HBA / Pôle « Développement durable et environnement » - Communes membres - Habitants du territoire
	Bénéfices attendus	Restaurer les fonctions de l'hydrosystème.
	Objectifs opérationnels	- Définition des Espace de Bon Fonctionnement - Mener une démarche de concertation/sensibilisation - Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions
	Acteurs	Responsable : HBA / Pôle « Développement durable et environnement » A partir du 1 ^{er} janvier 2018 : SR3A Partenaires : Acteurs institutionnels et techniques du territoire
	Financement	- HBA / Pôle « Développement durable et environnement » - Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse - Conseil départemental de l'Ain - Région Auvergne-Rhône-Alpes
	Budget	A définir en fonction des études.
	Calendrier	- Définition des Espace de Bon Fonctionnement de la CCHB (2017 – 2018) - Mise en œuvre du plan d'actions (2018 – 2022)
Etat	<i>Action en cours</i>	
Indicateurs de suivi et d'évaluation :		
<u>Indicateurs de réalisation :</u>		
- Elaboration du diagnostic préalable à la définition de la trame Verte et Bleue		
- Elaboration de la définition des Espaces de Bon Fonctionnement		
<u>Indicateurs de résultat :</u>		
- Approbation et mise en œuvre de la trame Verte et Bleue		
- Approbation et mise en œuvre de l'Espace de Bon Fonctionnement		
- Linéaire/surface restauré de la trame Verte et Bleue (m/m ²)		
- Linéaire/surface restauré d'Espace de Bon Fonctionnement (m/m ²)		
IMPACT	Engagement financier	Moyens humains
		
	Impact GES	Réduction conso d'énergie
	<i>Non</i>	<i>Non</i>
	Atténuation / Adaptation	Energie renouvelable
	<i>Non / Oui</i>	<i>Non</i>
	Qualité de l'air	
<i>Effet positif</i>		

Un plan d'actions hiérarchisé et structuré

Le plan d'actions est organisé en trois axes stratégiques transversaux et quatre axes stratégiques thématiques qui ont été décrits dans le chapitre précédent. Il s'organise en 26 actions dont certaines sont découpées en sous-actions. Il regroupe ainsi 54 sous-actions.

Trois catégories d'actions sont répertoriées :

- Action portée par Haut-Bugey Agglomération au titre de l'exemplarité (12)
- Action portée par Haut-Bugey Agglomération au titre de ses compétences (38)
- Action portée par un partenaire ou en commun par HBA et un partenaire (8)

Chaque action a été caractérisée par un ensemble de 10 critères :

1 – Nature de l'action : Etude (7), Réflexion stratégique (9) ou action concrète (38). Même si des études et des réflexions stratégiques sont programmées, la majorité des actions est bien constituée d'actions concrètes.

2 – L'échéance : court (déjà lancée ou lancée en 2018 = 26 actions), moyen (sera lancée dans les deux ans = 26 actions) ou long terme (sera lancée dans un délai supérieur à deux ans = aucune action).

3 à 6 – Les champs couverts : atténuation (48), adaptation (19), énergie renouvelable (14), qualité de l'air (positif = 21 actions, neutre = 29 actions, vigilance et/ou précaution = 2 actions).

7 – Le nombre d'acteurs impliqués : un service de HBA (2), plusieurs services de HBA (9), des services de HBA et des acteurs extérieurs (41). Une grande majorité des actions concernent donc des acteurs du territoire au-delà des services de HBA.

8 – Le coût supporté par HBA : échelle à trois niveaux (quasi équilibre entre les trois niveaux)

9 – L'impact en réduction de GES : échelle à 4 niveaux (0 à 3)

10 – L'impact en diminution de consommation d'énergie : échelle à 4 niveaux (0 à 3)

Les actions « idéales », à lancer en priorité, seraient les actions concrètes, pouvant être mises en œuvre rapidement, couvrant les champs de l'atténuation, de l'adaptation et des énergies renouvelables, ayant un effet positif sur la qualité de l'air, impliquant un maximum d'acteurs du territoire, peu onéreuse pour HBA et avec des impacts importants en termes de réduction de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.

Deux actions répondent aux 8 premiers critères : « Animer, suivre et évaluer la démarche PCAET » et le volet déploiement de « Sensibiliser les acteurs du territoire en vue les mobiliser ». Ces deux actions sont indéniablement les deux actions prioritaires du plan d'actions.

Toutes les autres actions répondent à plusieurs critères parmi les 10 critères précités.

D'une manière générale, dans chacun des axes, figurent des actions de type « étude » (7 actions) et « réflexions stratégiques » (9 actions) mais le plan d'actions est conçu de manière à ce que ces actions, souvent de moyen terme, n'empêchent pas la réalisation d'actions concrètes (38 actions), pouvant être mises en œuvre rapidement (23 actions), impliquant de nombreux acteurs (20 actions).

Parmi ces 20 actions, certaines cumulent l'avantage d'avoir un effet positif sur la qualité de l'air, de présenter un coût faible ou moyen pour HBA et de générer d'importantes réductions de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre, il s'agit **des actions concernant la rénovation de l'habitat et la mise en œuvre de mobilités alternatives sur le territoire**. Ces actions sont prioritaires à mettre en œuvre.

Les douze **actions impliquant les services de HBA dans un souci d'exemplarité** et d'entraînement sont importantes, en particulier **les cinq actions concrètes pouvant être mises en œuvre rapidement**. Elles présentent l'avantage d'un faible coût de mise en œuvre même si leur impact est modeste en termes de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie. Il s'agit des actions de suivi de la consommation énergétique des bâtiments communautaires et des actions en lien avec l'évolution du parc de véhicules communautaires et avec l'évolution des pratiques organisationnelles et comportementales des agents de la collectivité (Challenge « Au travail, j'y vais autrement », formation écoconduite et déploiement d'une organisation prenant en compte les enjeux climat, air et énergie).

Deux actions demandent une vigilance et des précautions dans leur mise en œuvre de manière à ce que leur impact positif en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie **ne soit pas entaché par un impact négatif sur la qualité de l'air**. Il s'agit de la phase de déploiement de « Améliorer l'autonomie énergétique du territoire par le recours aux énergies renouvelables locales » et de « Définir des stratégies de développement forestier en relation avec les enjeux climat-air-énergie » en particulier en ce qui concerne le volet de développement de la filière bois-énergie.

Concernant les deux derniers critères de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie, **seules six actions ont un impact maximum**. Il s'agit de celles qui agissent sur la **rénovation énergétique de l'habitat et sur le déploiement de modes de mobilité alternative à la voiture**.

CHAPITRE 6

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

L'article 188 de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte précise qu'un **dispositif de suivi et d'évaluation doit être mis en place dans le cadre du PCAET**. Le suivi et évaluation constituent des **activités essentielles**. Elles sont réalisées **tout au long de la mise en œuvre du projet** et s'accordent à donner une **vision quantitative** permettant de **situer l'avancement du projet** par rapport à des objectifs établis.

L'axe stratégique « Animer, suivre et évaluer la démarche PCAET » ainsi que la fiche-action associée décrivent :

- **L'animation de la gouvernance du PCAET** avec 2 à 3 réunions par an du comité technique et du comité de pilotage ;
- **Le suivi annuel de la démarche Cit'ergie** avec :
 - o la revue annuelle du plan d'actions par le chef de projet PCAET et le conseiller Cit'ergie ;
 - o la réunion annuelle du comité de pilotage et du comité technique en présence du conseiller Cit'ergie ;
- **Le dispositif d'évaluation et de suivi des indicateurs du PCAET** avec la mise en place de trois types d'indicateurs :
 - o Des indicateurs de réalisation : par exemple un nombre de logements rénovés ;
 - o Des indicateurs de résultats : par exemple les économies d'énergie obtenues suite à la rénovation des logements ;
 - o Des indicateurs d'impact : par exemple les émissions de gaz à effet de serre évitées suite à cette rénovation.

Chaque fiche action contient un ou plusieurs indicateurs. Dans le cadre de l'animation de l'action, le responsable de l'action est chargé de **collecter les indicateurs et de les communiquer au chef de projet du PCAET** qui les regroupe et les consigne dans un tableau de bord de suivi des indicateurs.

La mise à jour des indicateurs est annuelle pour tous les indicateurs sauf pour les émissions de gaz à effet de serre patrimoine et compétences de la collectivité qui font l'objet d'une mise à jour tous les 3 ans.

Le chef de projet du PCAET met à jour à l'occasion de chaque réunion des instances de gouvernance le suivi de l'avancement des actions du PCAET. Pour ceci, avant chaque réunion de gouvernance du PCAET, il interroge les responsables des fiches actions sur leur avancement et consigne les informations dans un tableau de bord de suivi des actions du PCAET.

Annexes

ANNEXE 1

Bilan des émissions de gaz à effet de serre incombant au fonctionnement interne de Haut-Bugey Agglomération

Modalités de collecte des données et hypothèses de calcul

Le Bilan Carbone réalisé pour les activités et les services de la Communauté de Communes Haut-Bugey porte sur les émissions de gaz à effet de serre associées :

- aux consommations d'énergies de son patrimoine bâti
- aux déplacements des agents et des élus (déplacements domicile-travail et déplacements professionnels),
- aux consommations de papiers,
- aux immobilisations.

1. Pour les émissions de gaz à effet de serre dues aux consommations d'énergie du patrimoine bâti

L'ensemble des données a pour référence l'année 2014. Les informations ont été collectées sur la base des relevés de consommations identifiées sur les factures des différents fournisseurs d'énergie pour les bâtiments gérés par la CCHB.

2. Pour les émissions de gaz à effet de serre dues aux déplacements des agents et des élus

a) Pour les déplacements domicile-travail

L'ensemble des données a pour référence l'année 2014. Les distances ont été évaluées selon la ville d'habitation de chaque agent et élu du conseil communautaire. A raison de :

- 423 trajets annuels pour un agent, 22 pour un élu membre du bureau, un conseiller communautaire et un élu membre d'une commission.
- Les émissions de gaz à effet de serre dues aux déplacements des personnes résident sur la commune d'Oyonnax sont négligées.
- La répartition des véhicules par type de carburant est estimée à 75% de véhicules diesel pour 25% de véhicules essence (Source : Évolution du marché, caractéristiques, environnementales et techniques - Véhicules particuliers neufs vendus en France, ADEME édition 2013).
- La consommation moyenne par véhicule étant estimée à 6,82 l/100 km (Source : valeur moyenne de l'année 2008 - <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lessentiel/ar/340/1207/consommation-denergie-emissions-polluantes-liees.html>)

b) Pour les déplacements professionnels

L'ensemble des données a pour référence l'année 2014. Les informations ont été collectées sur la base des relevés de consommations identifiées sur les factures de carburants pour les véhicules de services de la CCHB.

3. Pour les émissions de gaz à effet de serre dues aux consommations de papier

L'ensemble des données a pour référence l'année 2014. Ce poste prend en compte les achats de papier utilisés pour les photocopies. Les informations ont été collectées sur la base des relevés de consommations identifiées sur les factures des fournisseurs de photocopieuses de la CCHB.

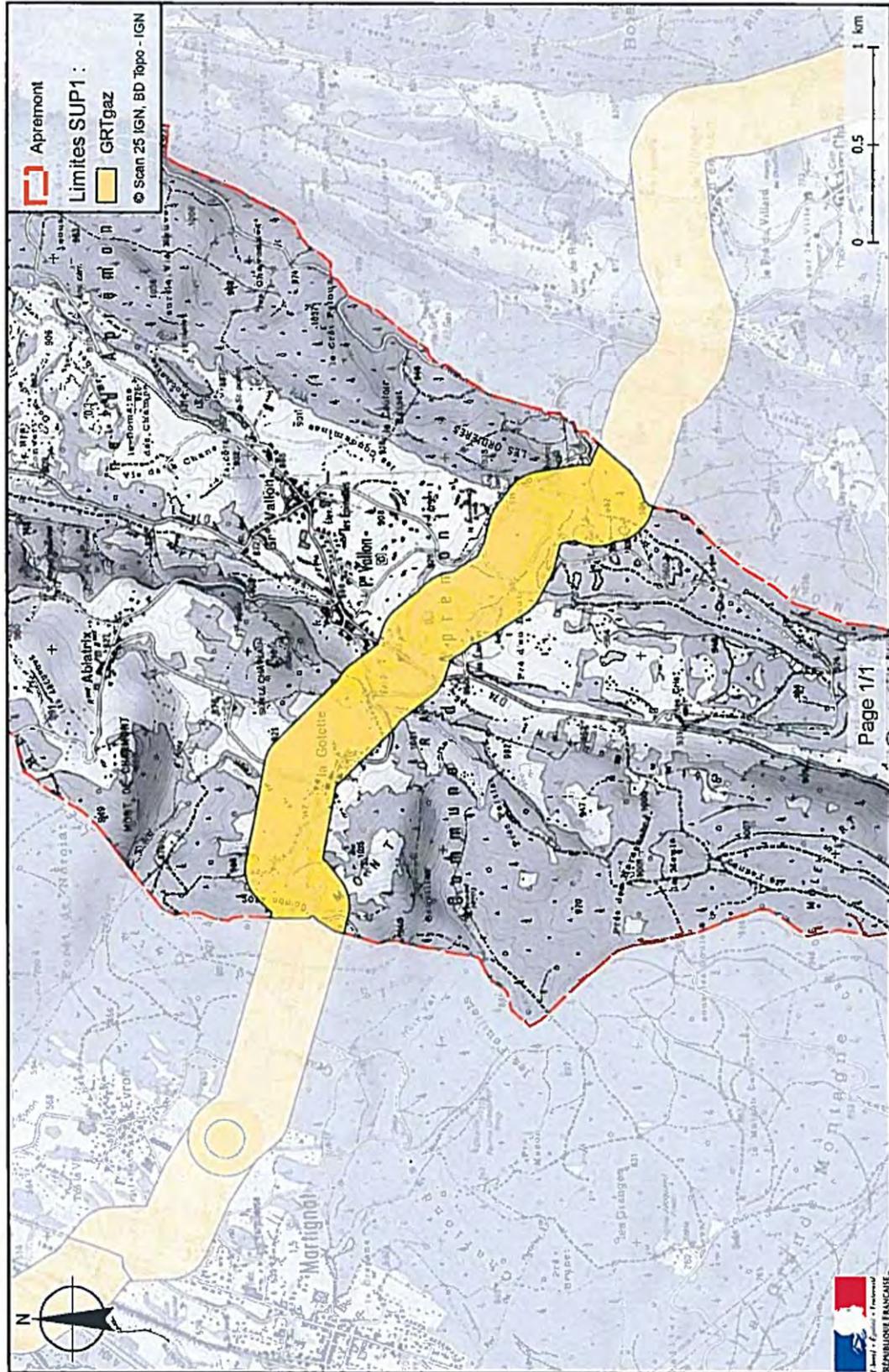
4. Pour les émissions de gaz à effet de serre dues aux immobilisations

Les postes d'émissions de gaz à effet de serre dues aux immobilisations sont les bâtiments, le parc de véhicules et le parc informatique. Ces postes ont été évalués sur la base de l'état des biens de la CCHB pour 2015.

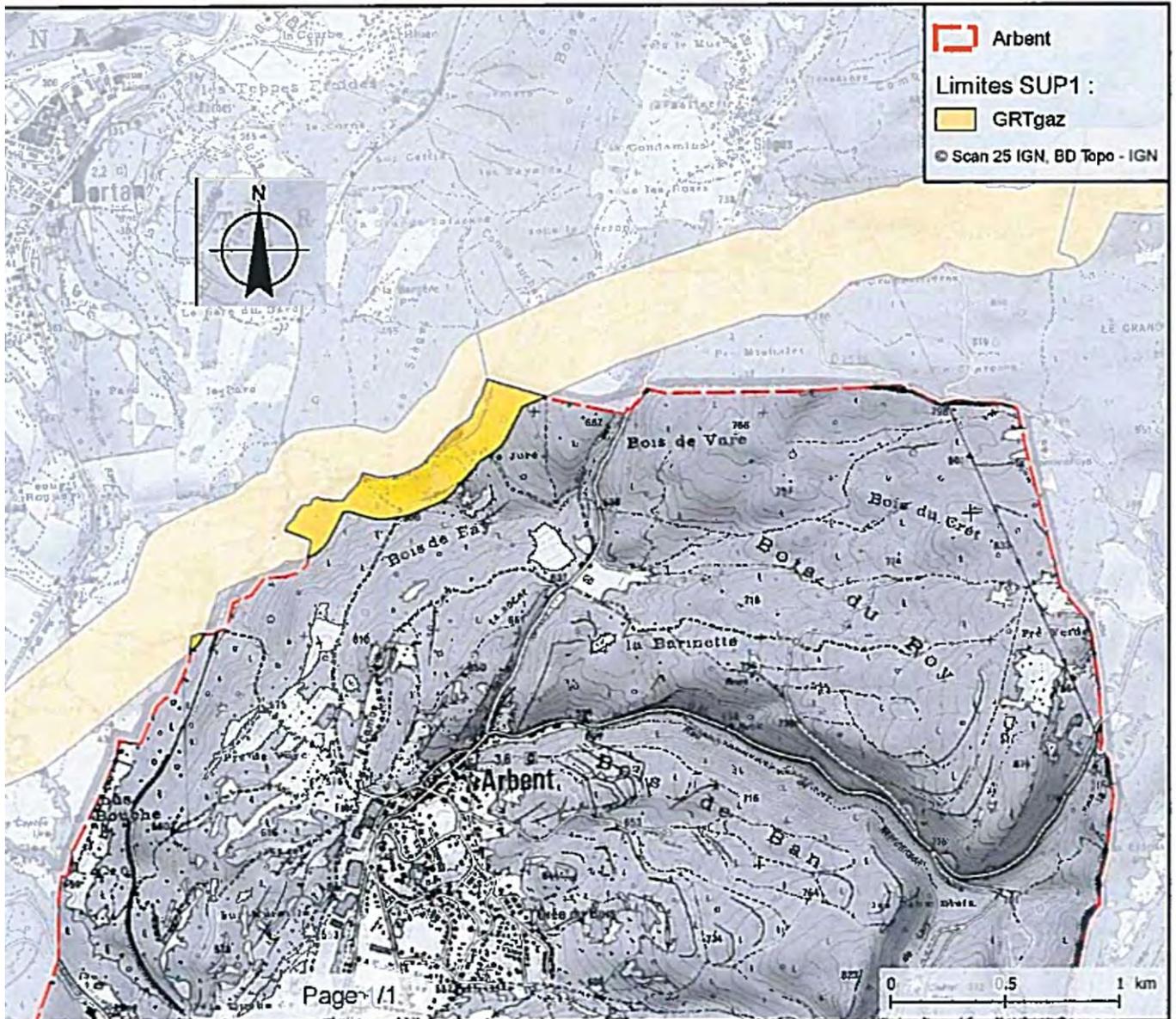
ANNEXE 2

Canalisations de transport de gaz naturel à haute pression sur le territoire du Haut-Bugey

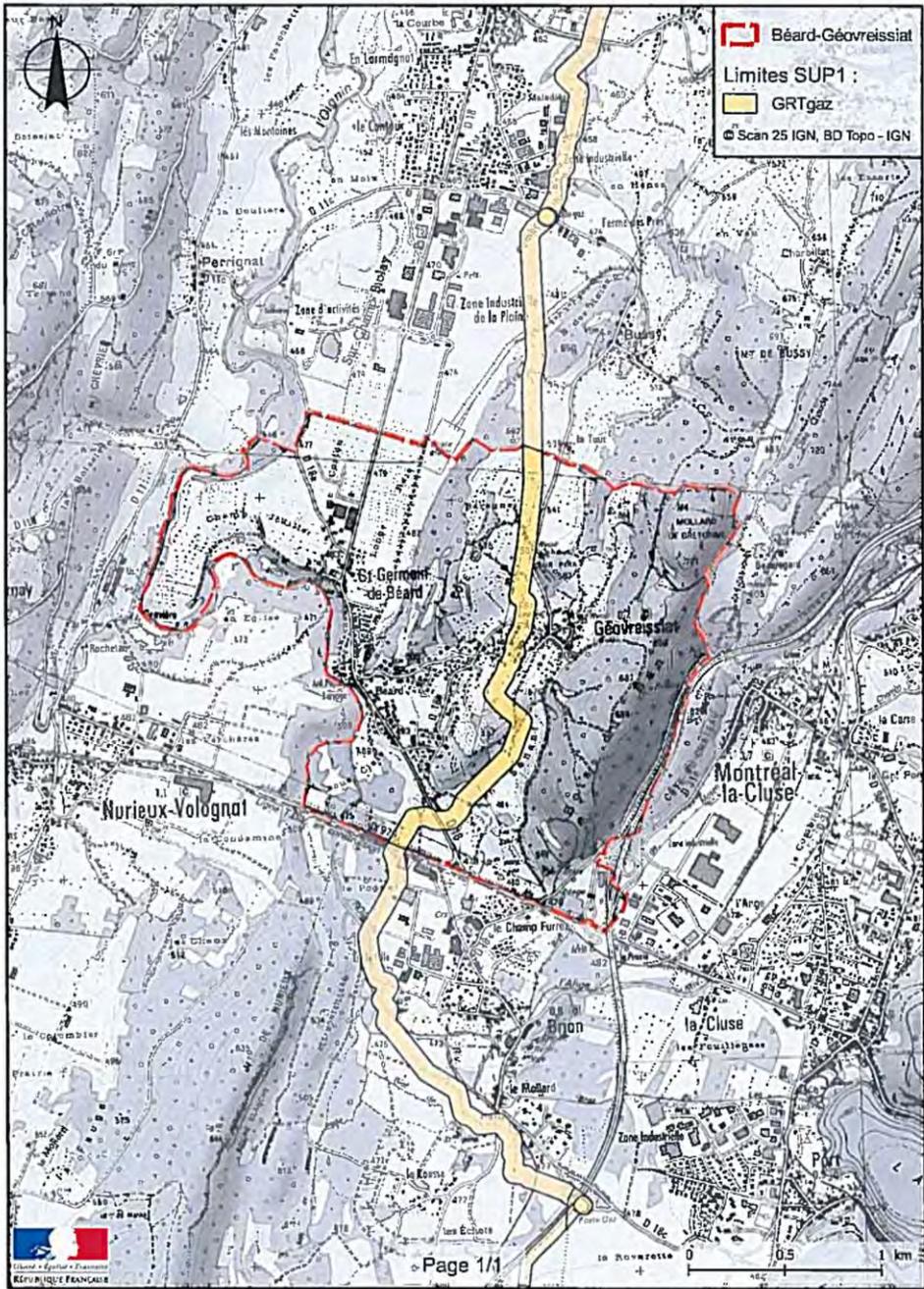
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



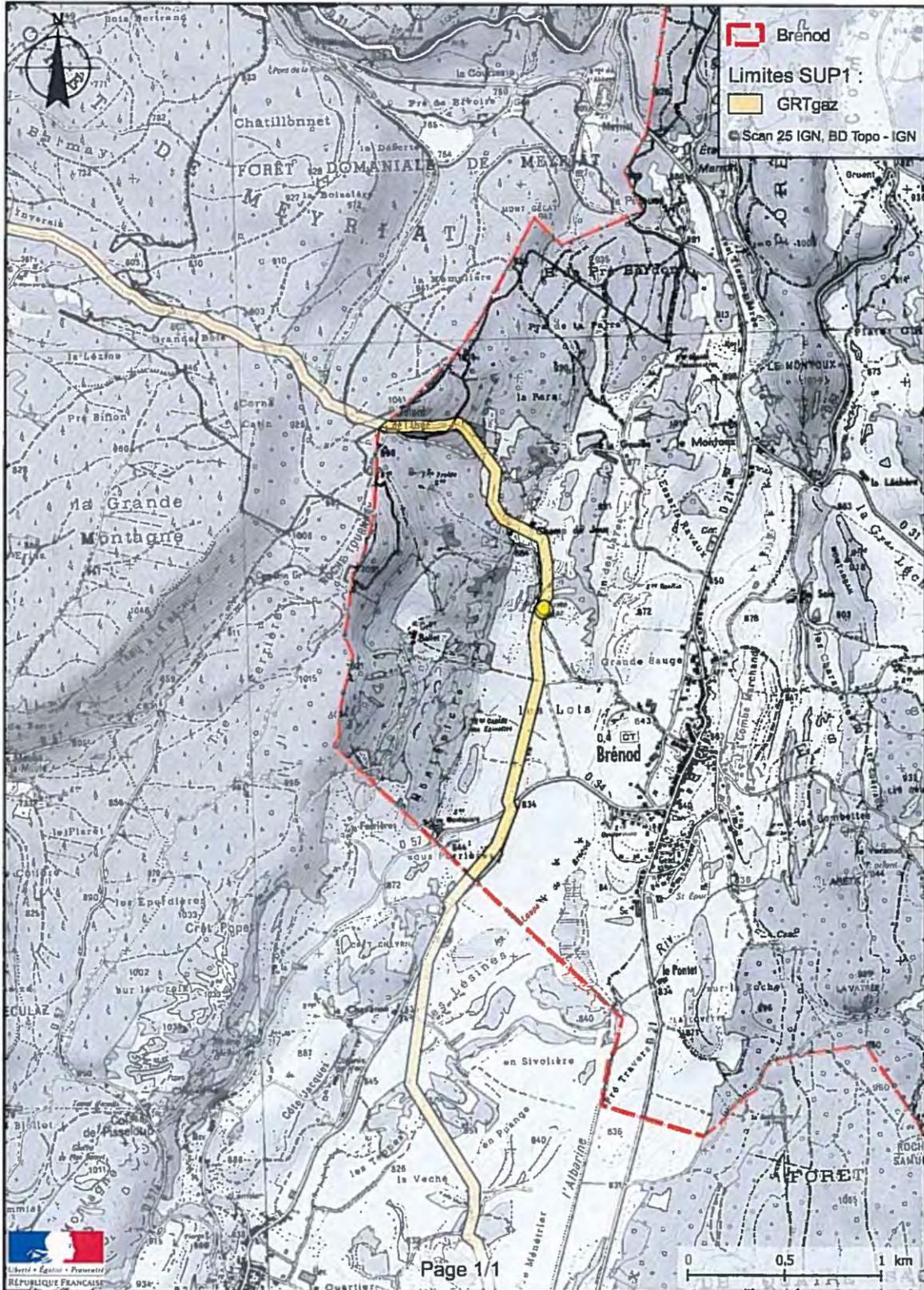
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



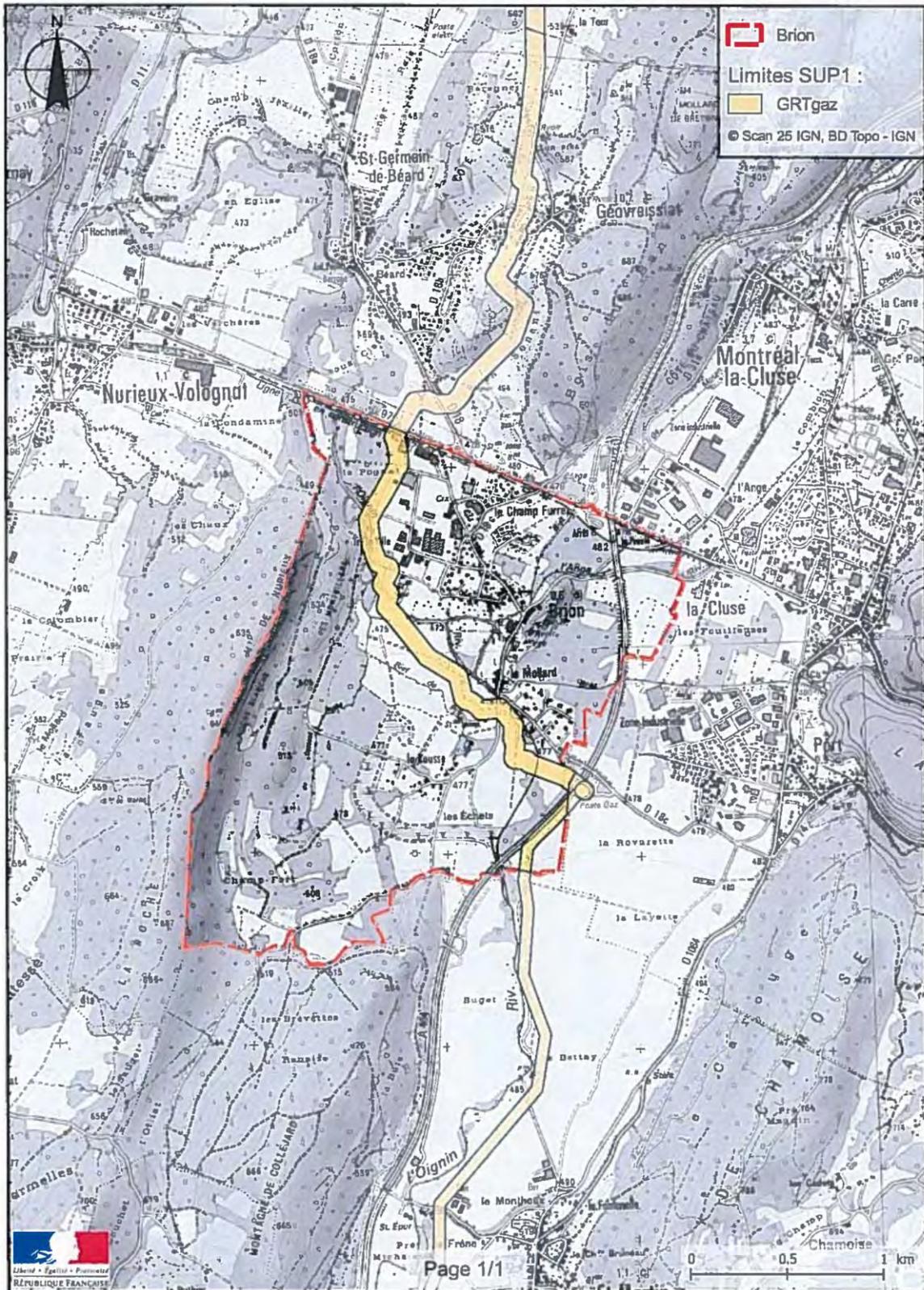
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



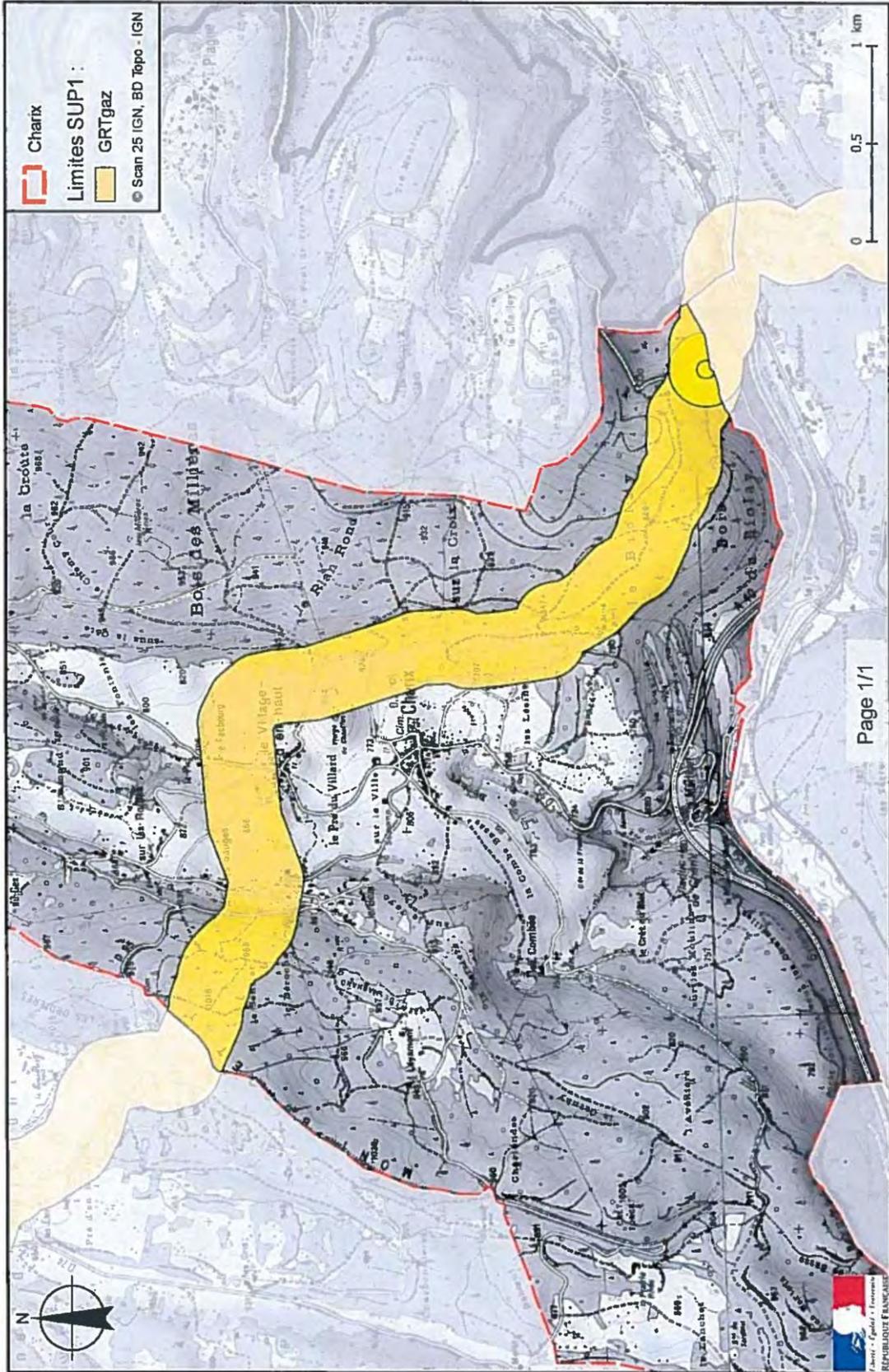
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



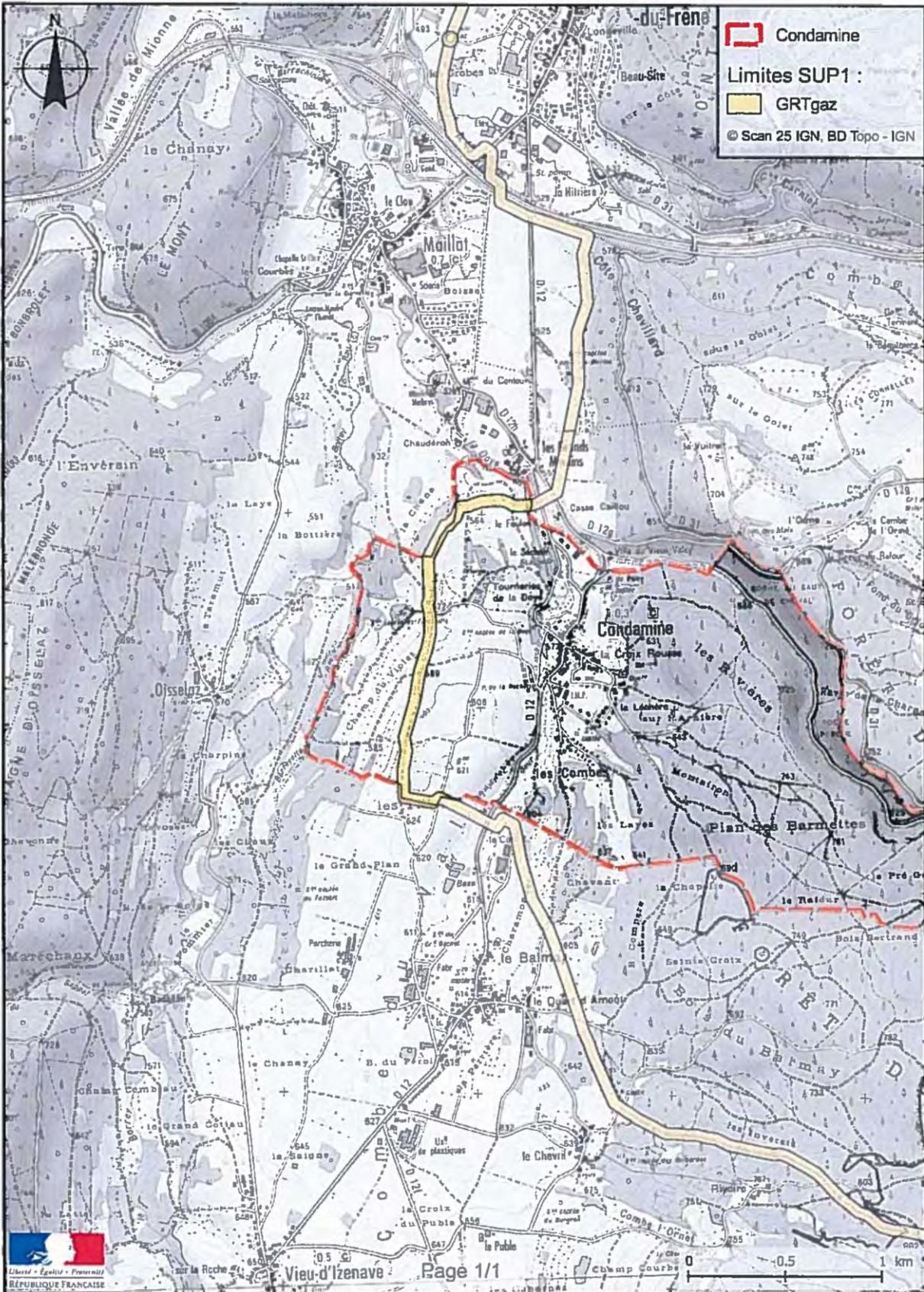
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



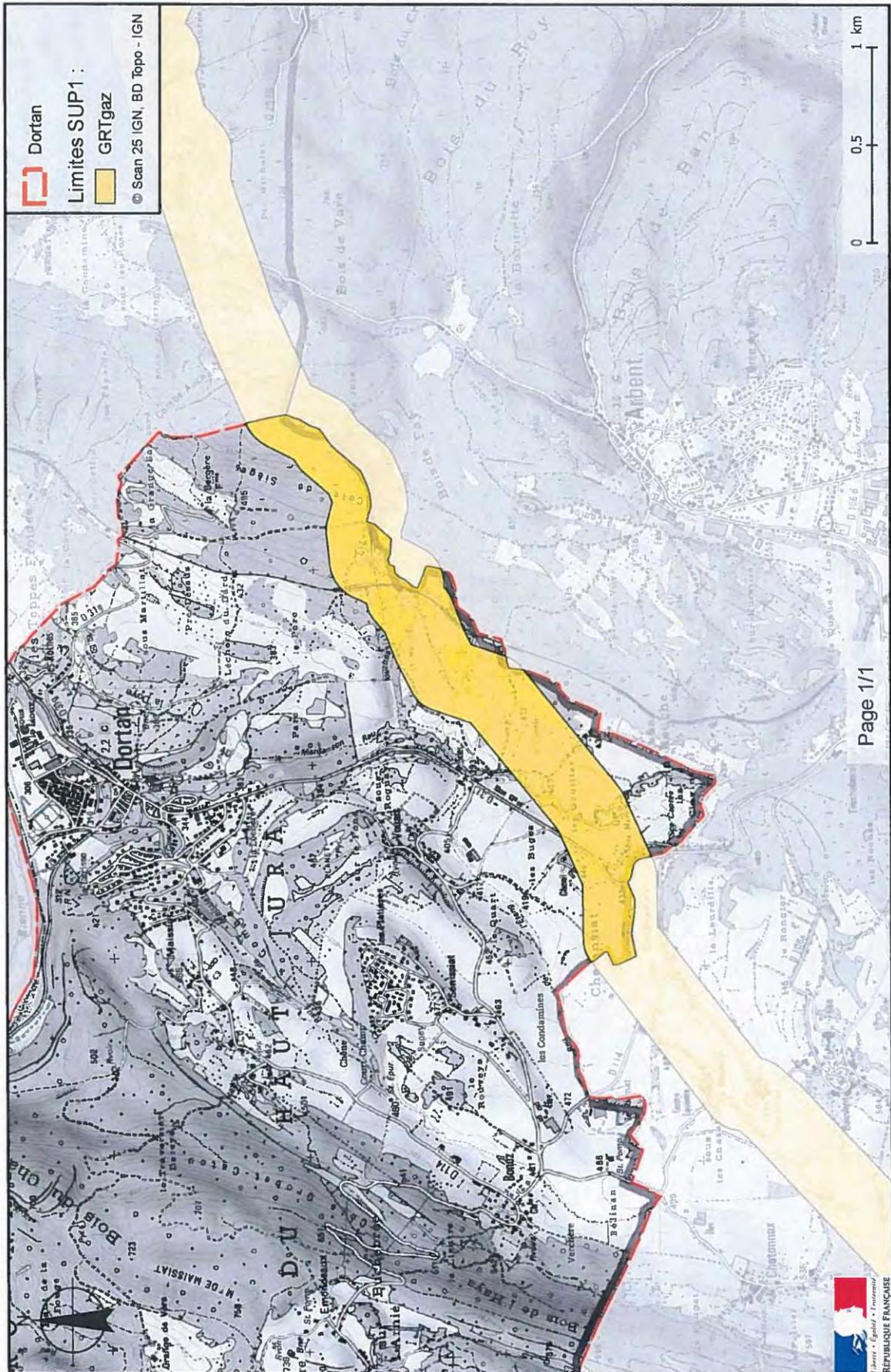
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



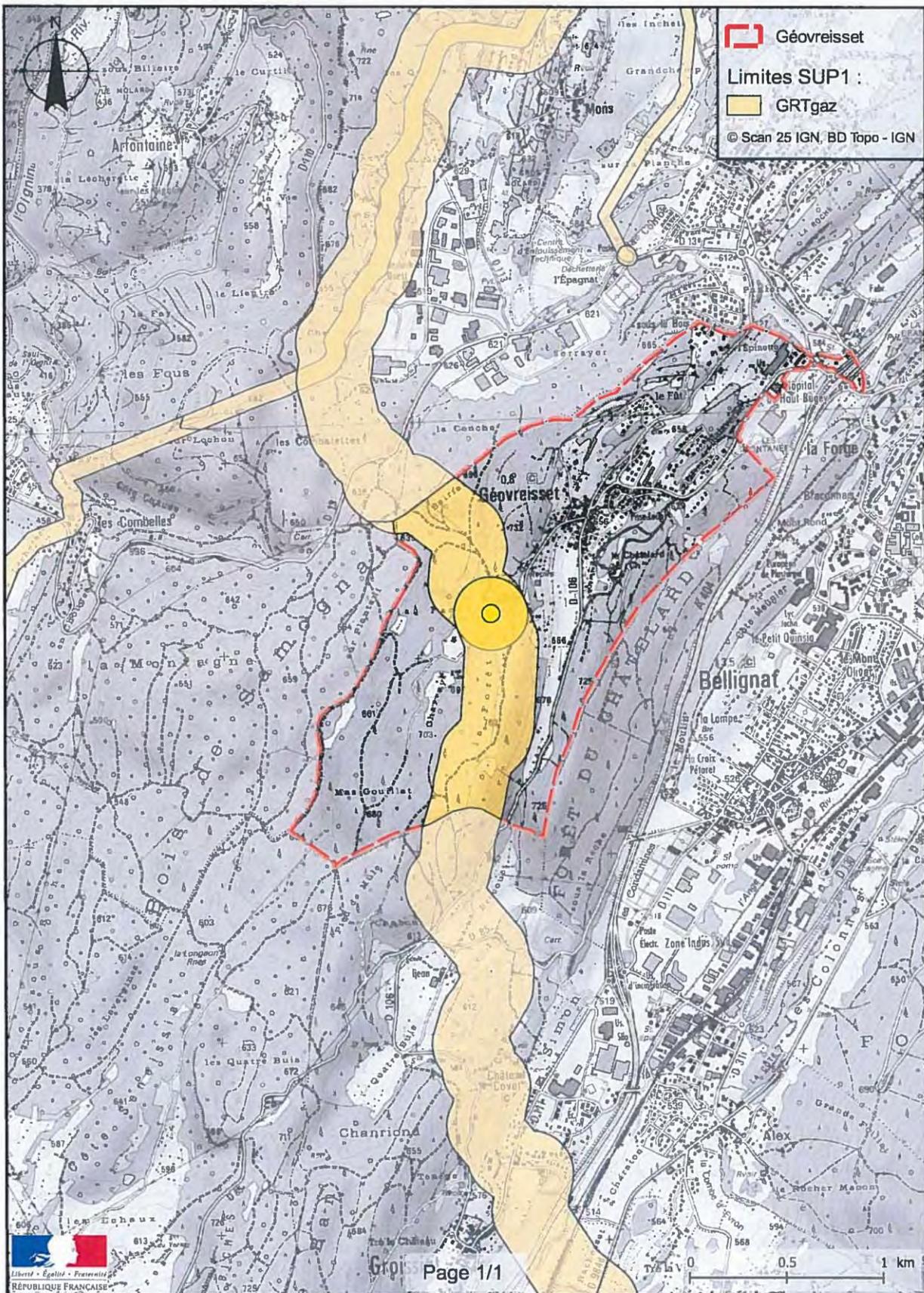
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



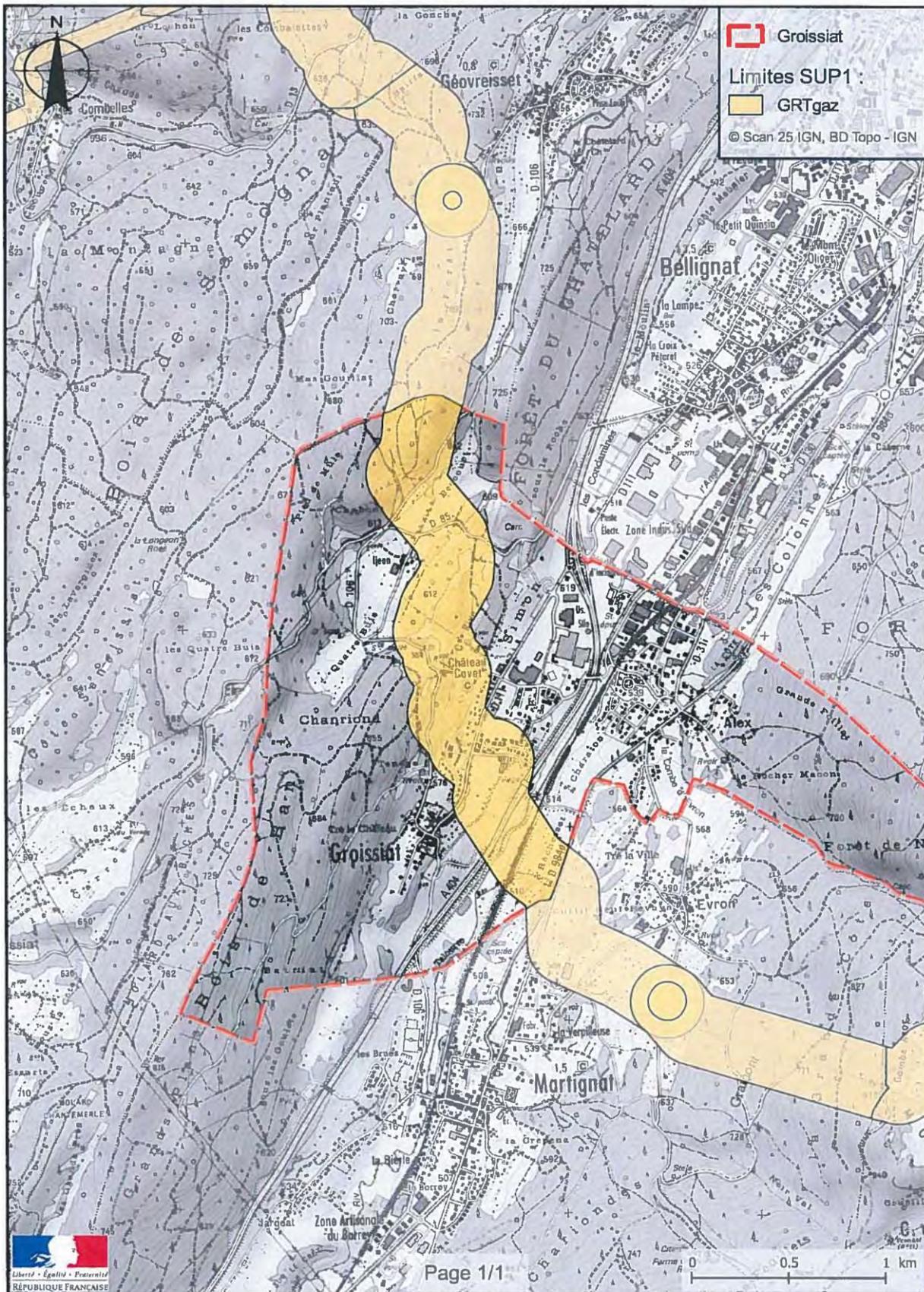
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



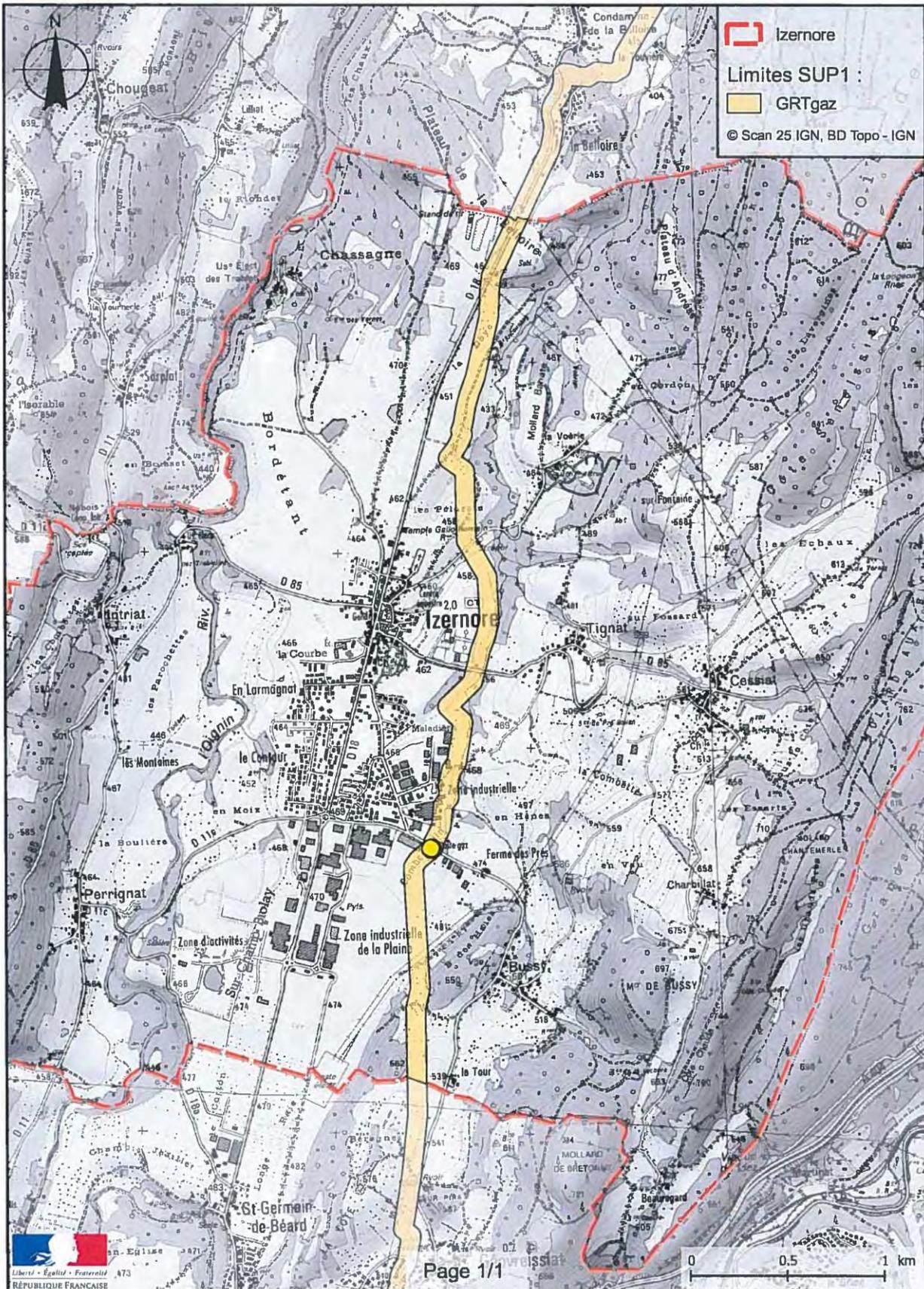
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



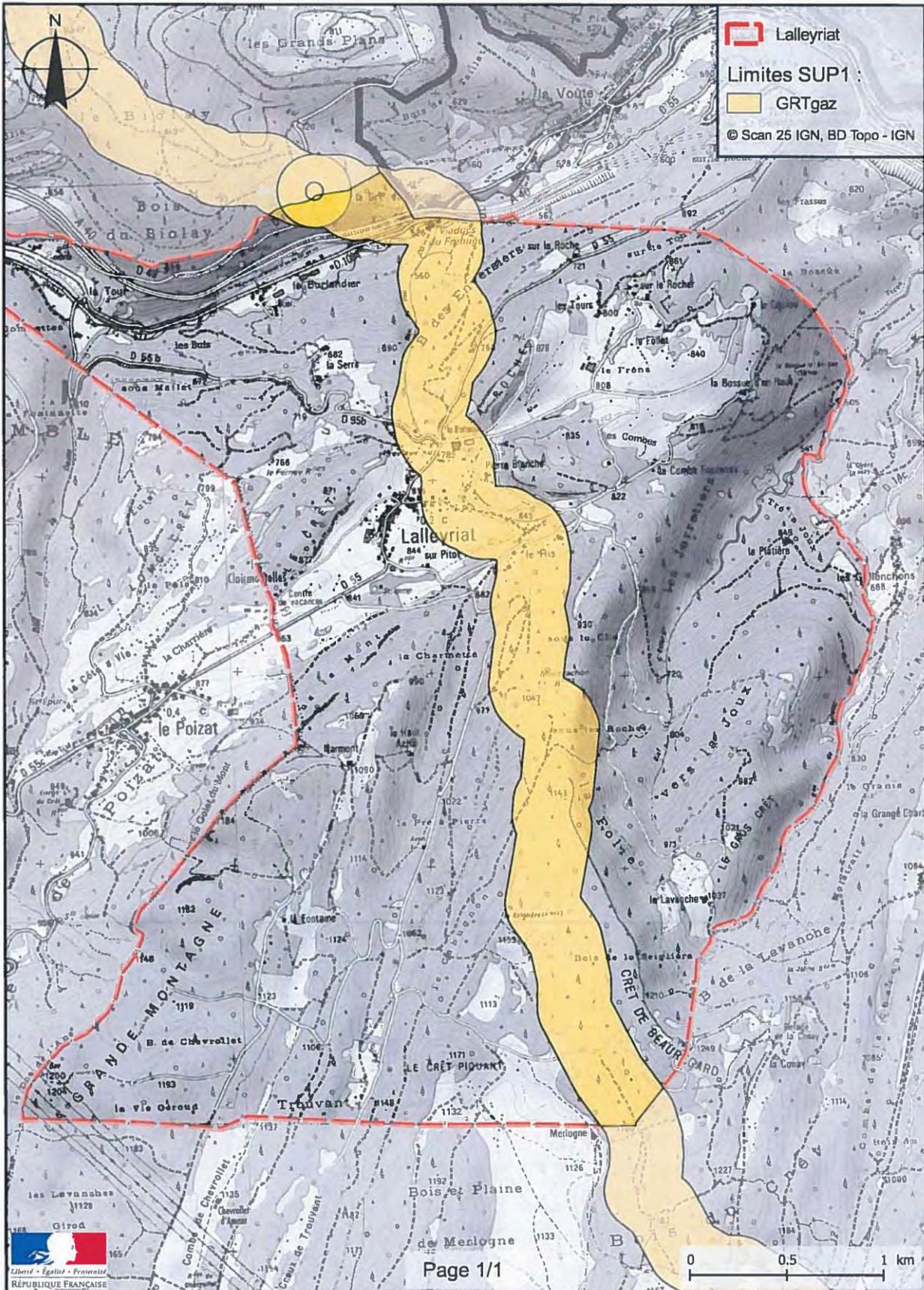
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



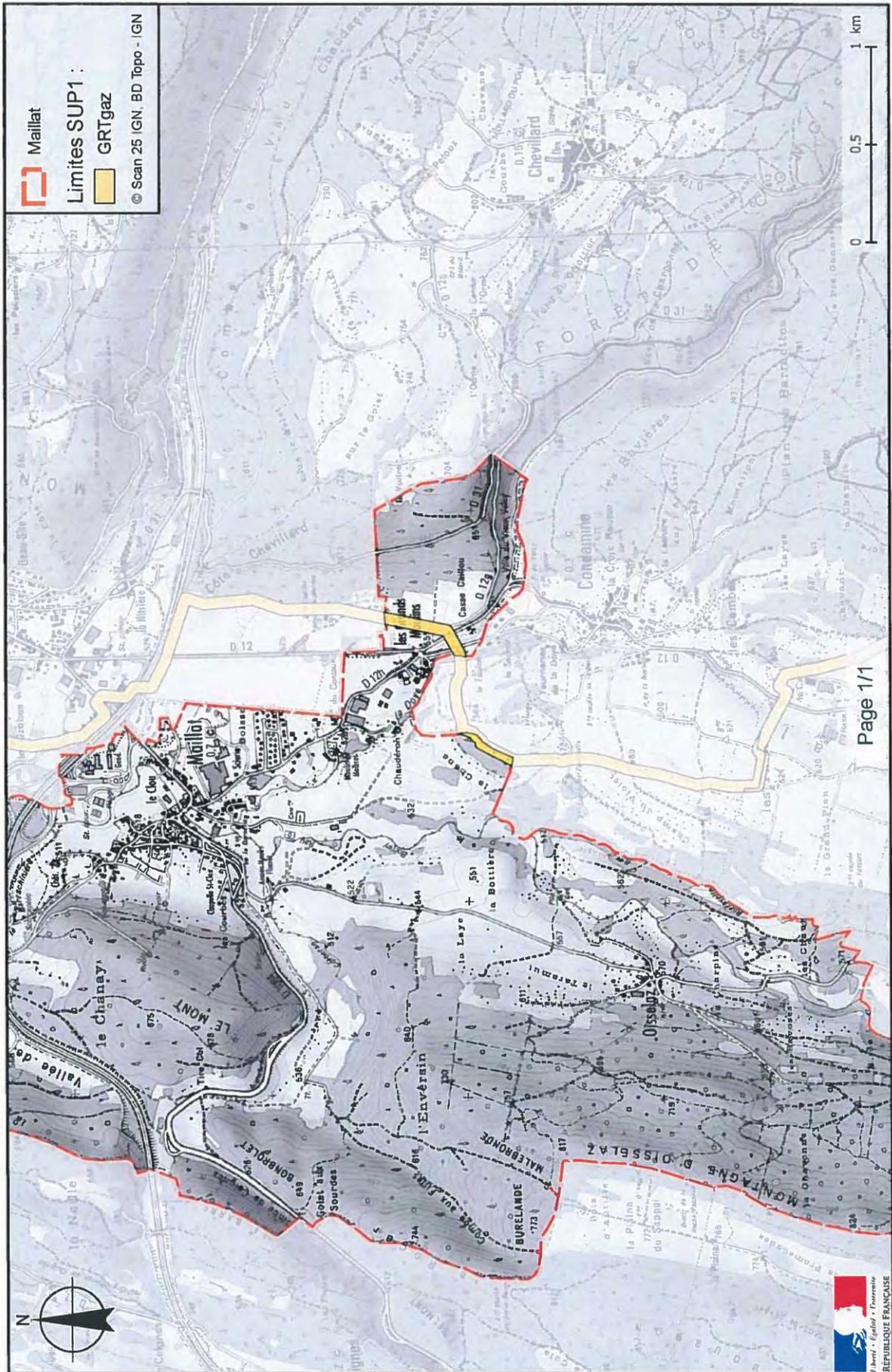
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



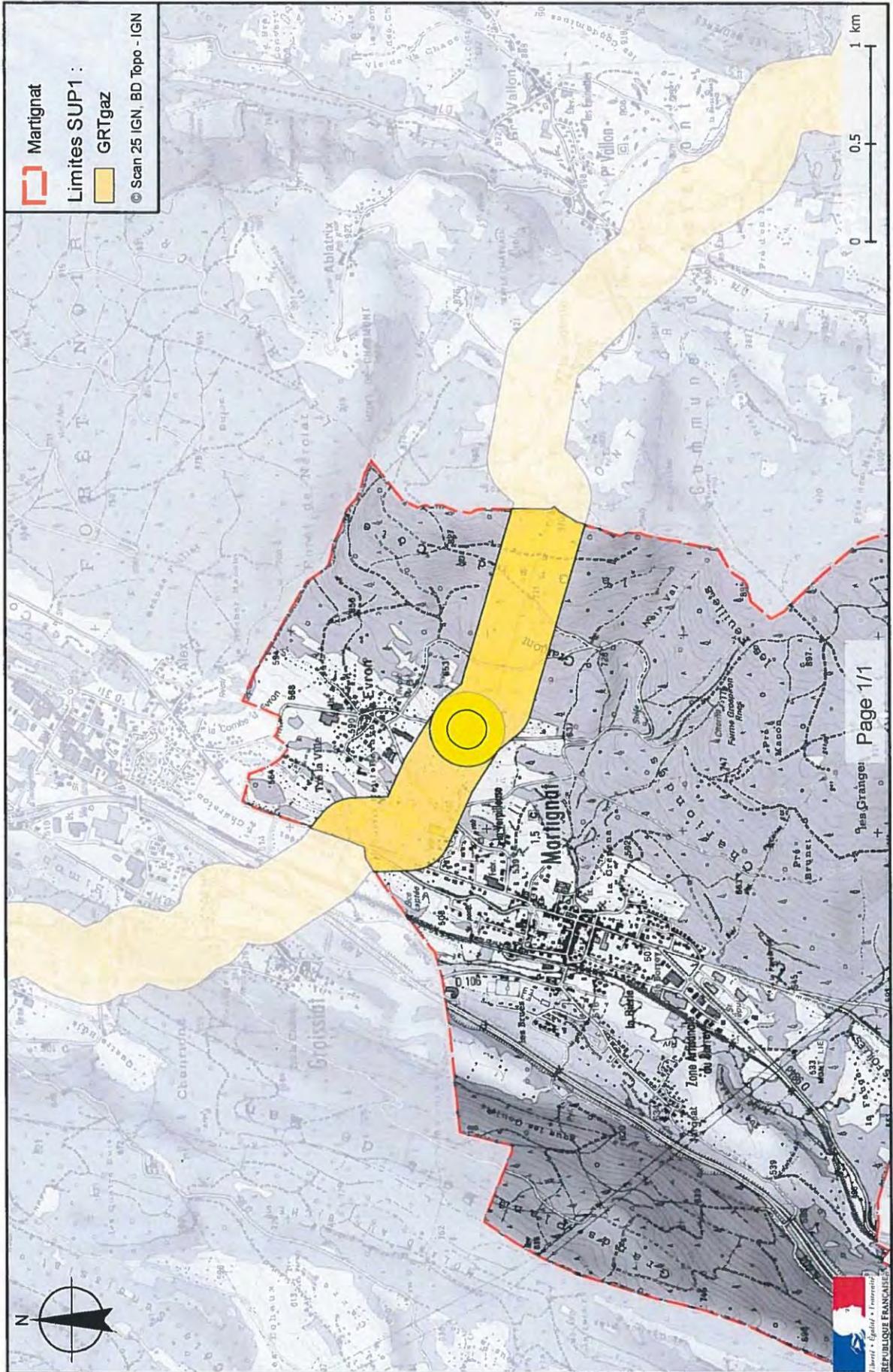
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



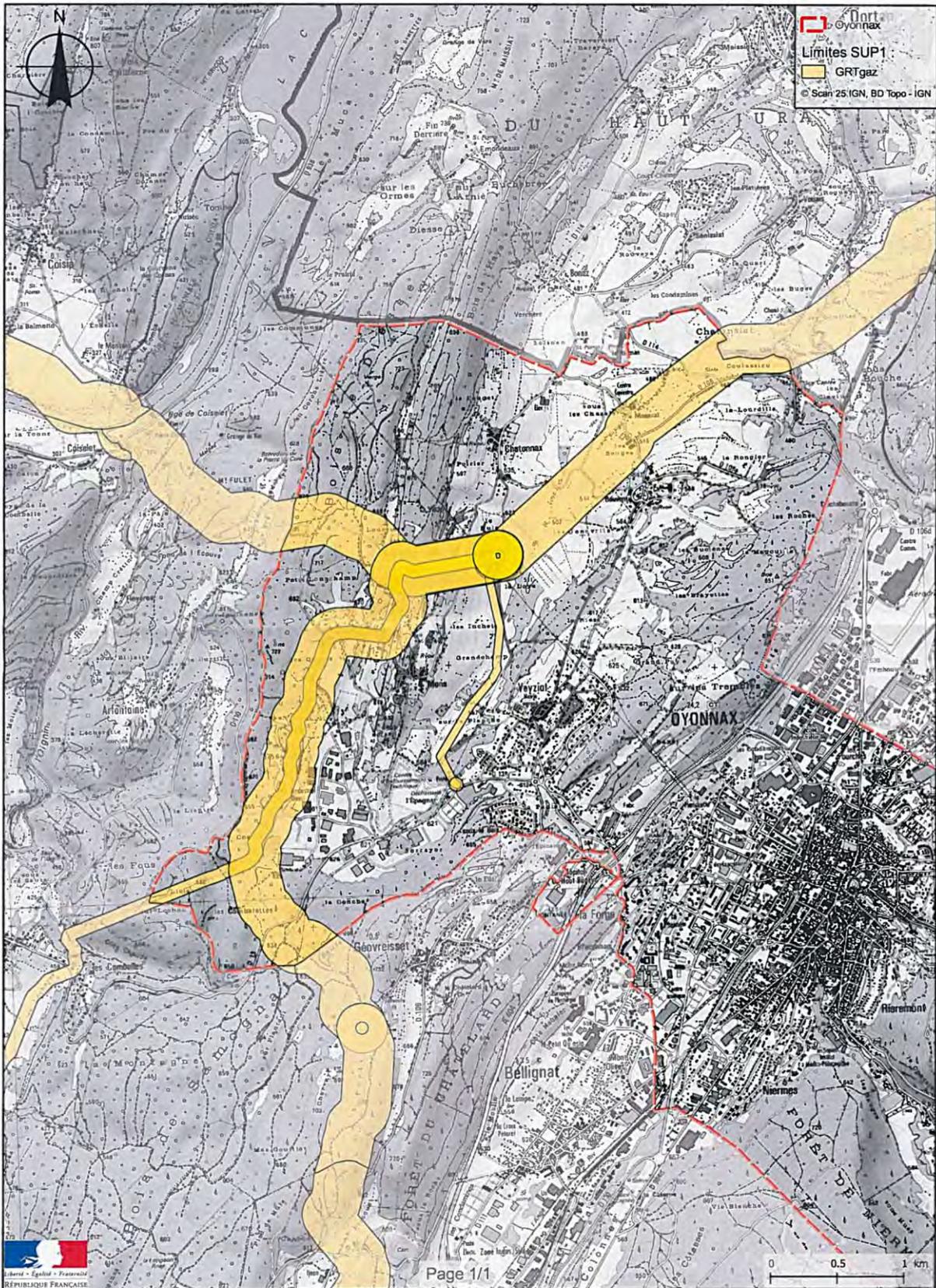
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



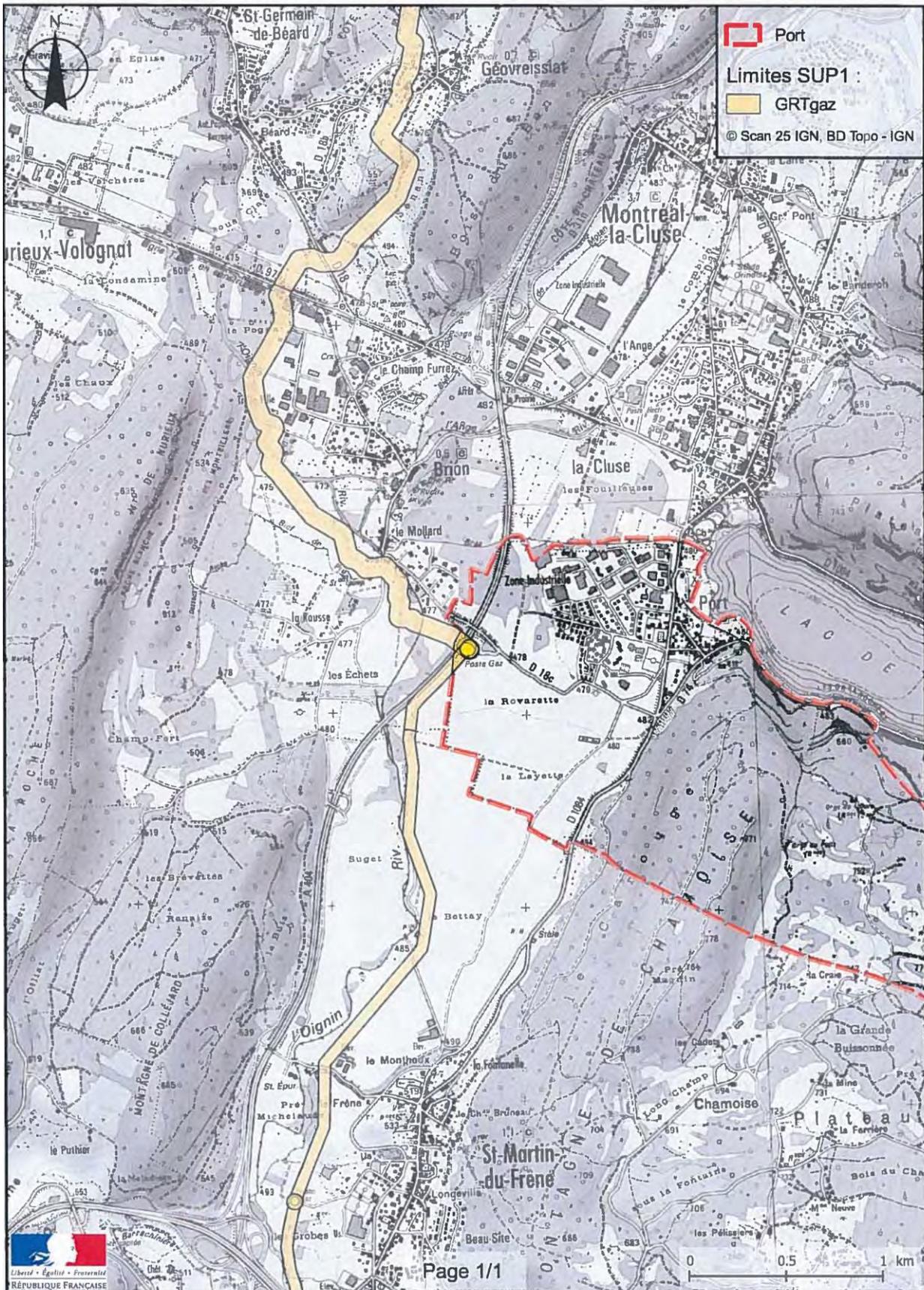
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



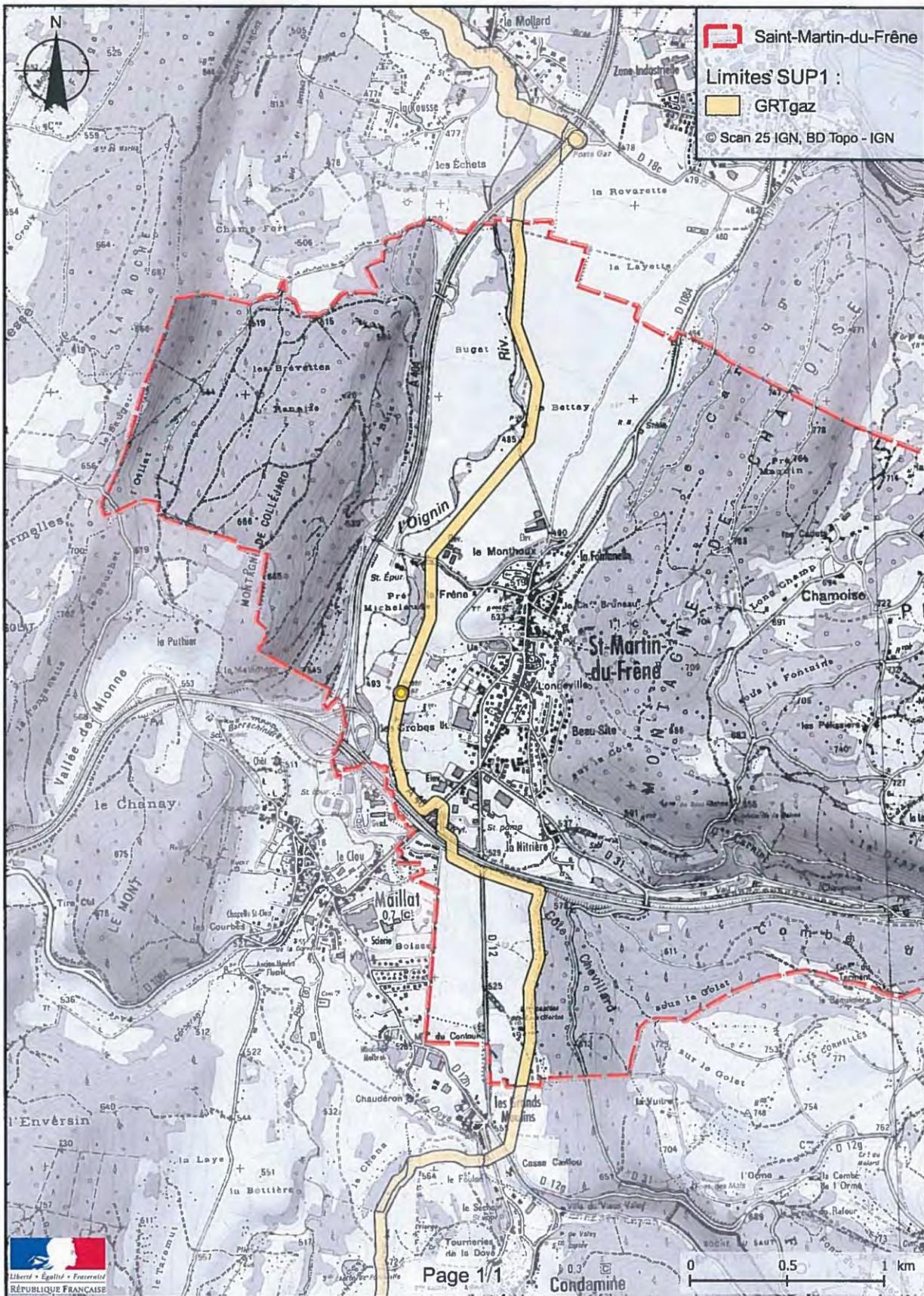
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



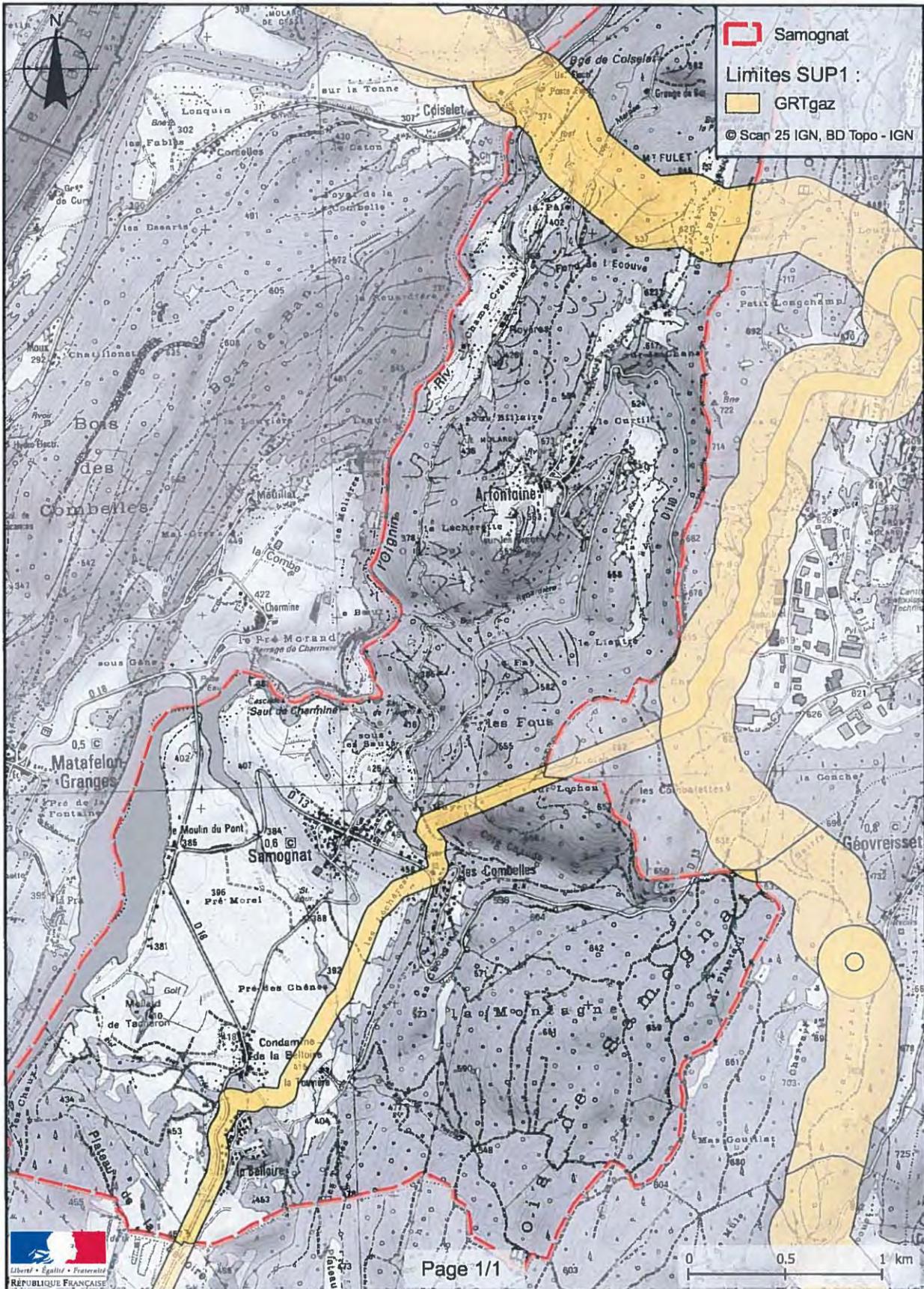
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



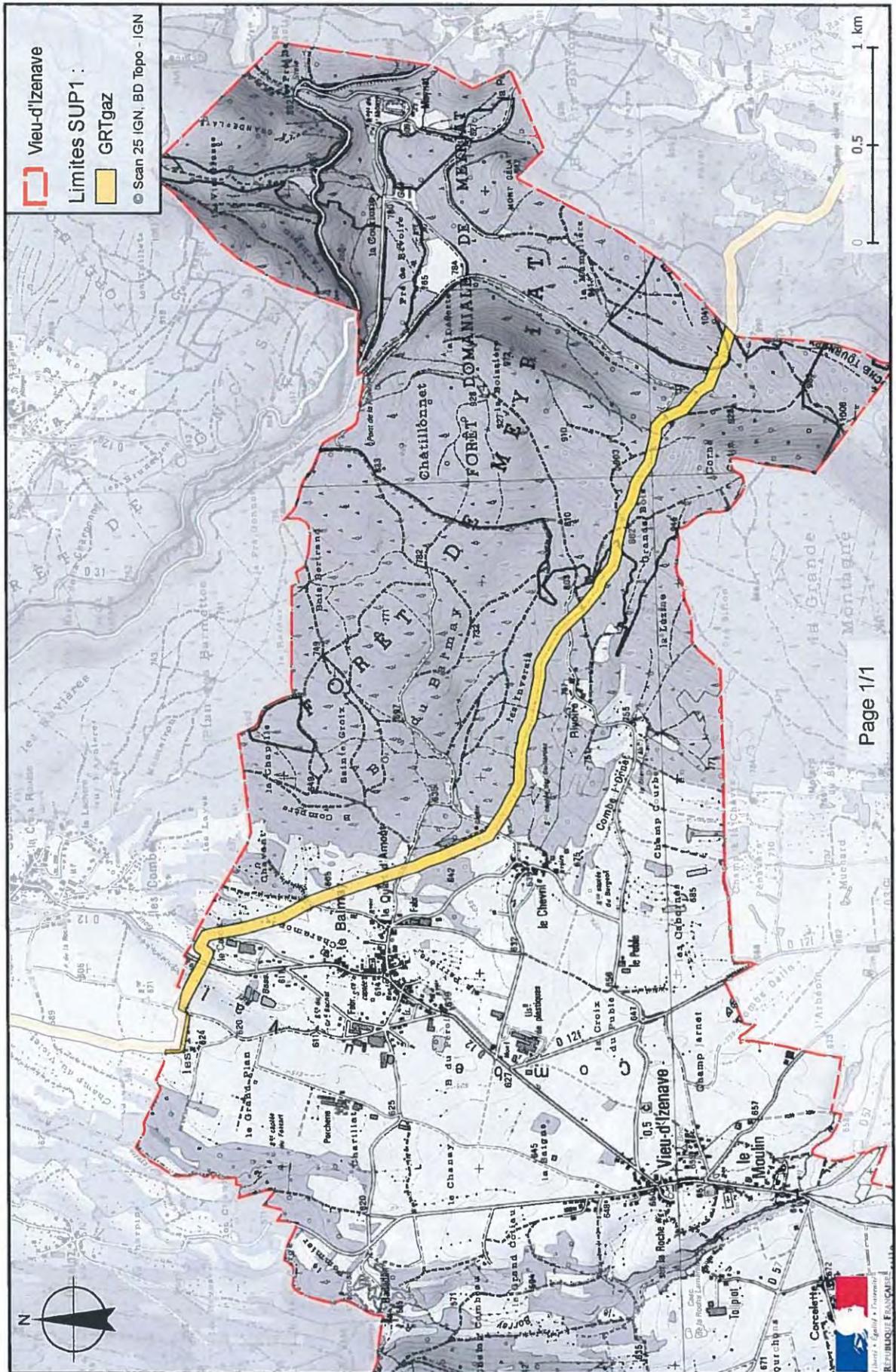
Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



ANNEXE 3

Élément de diagnostic dans le cadre de l'élaboration du PCAET

Questionnaire aux communes

ELABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL

QUESTIONNAIRE AUX COMMUNES

En s'engageant dans l'élaboration de son Plan-Climat-Air-Energie Territorial, la Communauté de Communes Haut-Bugey, à l'appui des acteurs territoriaux, vise à :

- **limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre**
- **réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique**
- **préserver la qualité de l'air**

Les communes occupent une place centrale dans les politiques liées au changement climatique et à la qualité de l'air. Afin de préciser notre connaissance des actions réalisées, engagées ou projetées sur le territoire, nous vous serions reconnaissants de renseigner le questionnaire ci-dessous et de le retourner d'ici au **lundi 4 avril 2016** à l'attention de :

*Monsieur Julien Sauvage
Chargé de mission Plan Climat Air Energie Territorial
Communauté de Communes Haut-Bugey
57 rue René Nicod – CS 80502
01117 Oyonnax Cedex
Email : jsauvage@cc-hautbugey.fr*

L'analyse des résultats viendra enrichir les diagnostics territoriaux en cours de réalisation (bilan des émissions de gaz à effet de serre, diagnostic de vulnérabilité, état des lieux Cit'ergie) et contribuera à l'élaboration du Plan-Climat-Air-Energie Territorial de la Communauté de Communes Haut-Bugey.

Pour chacun des thèmes ci-dessous, nous vous remercions de nous indiquer les actions que vous avez pu réaliser et celles que vous envisagez en nous précisant les années de réalisation et, le cas échéant, vos retours d'expériences.

Gérard SIBOIS



Elu référent au PCAET

Julien SAUVAGE



Chargé de mission PCAET

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nom de la commune :

Nombre d'habitants :

Référents communaux :

Référent politique

Nom, prénom :

Fonction :

Tél / email :

Référent technique

Nom, prénom :

Fonction :

Tél / email :

ACTIONS REALISEES ET PROGRAMMEES PAR LA COMMUNE

Rénovation thermique de bâtiments :

Développement des énergies renouvelables :

Gestion de l'éclairage public :

Flotte de véhicules :

Mobilité, transport :

Achats durables :

Eco-gestes :

Préservation des terres agricoles :

Implication des habitants :

Adaptation au changement climatique :

Autre(s) action(s) :

COMMENTAIRES :

ANNEXE 4

Séminaire participatif, recueil des discussions

LISTE DES ACRONYMES

- ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- ANAH** : Agence Nationale de l'Habitat
- AOC** : Appellation d'Origine Contrôlée
- AOM** : Autorité Organisatrice de la Mobilité
- AOP** : Appellation d'Origine Protégée
- CDDRA** : Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes
- CCI** : Chambres de Commerce et d'Industrie
- CEE** : Certificats d'Economies d'Energie
- CO₂** : Dioxyde de Carbone
- CO_{2e}** : Equivalent Dioxyde de Carbone
- COP** : Conferences of the Parties (Conférences des Parties)
- COV** : Composés Organiques Volatils
- CREN** : Conservatoire Régional d'Espaces Naturels
- CTI** : Centre Technique Industriel
- DOO** : Document d'Orientations et d'Objectifs
- ENS** : Espace Naturel Sensible
- GES** : Gaz à Effet de Serre
- GIEC** : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
- GWh** : Gigawattheure
- INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- LEADER** : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
- LTECV** : Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte
- MWh** : Mégawattheure
- OPAH** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- ORECC** : Observatoire Régional des Effets du Changement Climatique
- OREGES** : Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre
- PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- PCAET** : Plan Climat-Air-Energie Territorial
- PCET** : Plan Climat-Energie Territorial
- PDA** : Plan de Déplacements d'Administration
- PDE** : Plan de Déplacements Entreprise

- PDIE** : Plan de Déplacements Inter-Entreprises
- PDU** : Plan de Déplacements Urbains
- PLUiH** : Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat
- PPA** : Plan de Protection de l'Atmosphère
- RDTA** : Régie Départementale des Transports de l'Ain
- RT** : Réglementation Thermique
- RTE** : Réseau de transport d'électricité
- SAU** : Surface Agricole Utile
- SCoT** : Schéma de Cohérence Territorial
- SIEA** : Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain
- SNBC** : Stratégie Nationale Bas Carbone
- STEP** : Station d'Épuration des eaux usées
- SRCAE** : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie
- Tep** : Tonne Equivalent Pétrole
- ZNIEFF** : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique